

N° 2702
60^e année
du 1^{er} au
14 juin 2006
Prix : 3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE 2006

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

Notre dossier LES ILLUSIONS DU FRONT POPULAIRE

par
Michel FROMENTOUX
Pierre LAFARGE
Yves LENORMAND
Olivier PICHON
Philippe ROCH

Entretien
avec le professeur
François-Georges
DREYFUS

(pages 7 à 10)

L'ESSENTIEL

Pages 2 et 4

POLITIQUE FRANÇAISE

– La loi sur l'eau

par Guillaume CHATIZEL

Page 4

SOUVENIR

– Sur la tombe de Bao Dai

Allocution

de la princesse VINH-THUY

Pages 5 et 6

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– Irak : un gouvernement
pour quoi faire ?

par Pascal NARI

– Suisse-Kosovo :
neutralité en trompe-l'œil

par Guy C. MENUSIER

– L'islam entre la Turquie
et l'Europe

par le colonel Alain FAURE

Pages 11, 12 et 13

ARTS-LETTRES-SPECTACLES

– Un crime de l'Occident
contre la paix

– Une légende chouanne
d'Anne Bernet

– La nouvelle
Marie-Antoinette

par Michel FROMENTOUX

– Pour saluer l'Âge
d'Homme,

par Pierre LAFARGE

– Rome : des dieux,
des démons, des hommes

par Anne BERNET

Page 16

HOMMAGE À JACQUES PERRET

par Pierre LAFARGE
et François LEGER

2006 2005 NON À LA CONSTITUTION OUI à la France !

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3)

De Clearstream aux licenciements

L'actualité économique et sociale est aujourd'hui monopolisée par une seule société : E.A.D.S. Après avoir fourni les corbeaux et autres experts en comptes occultes, le constructeur aéronautique s'illustre désormais dans la réduction de ses effectifs. Si les deux dossiers semblent indépendants, en réalité ils convergent dans la même direction : une européanisation des affaires qui se produit aux dépens de l'intérêt national.

L'implication de très nombreux cadres, ou anciens cadres d'E.A.D.S. dans l'affaire Clearstream (Jean-Louis Gergorin et Imad Lahoud, entre autres) nous confirme simplement l'utilisation très importante de ces officines par les grandes entreprises européennes, qui ont obtenu, pour leur plus grand profit, la possibilité de placer leurs capitaux au Luxembourg et ailleurs. Les fonds bénéficiaires des unités de production sont ainsi transférés sous

des latitudes où la pression fiscale est plus faible qu'en France.

Filiales

Un client d'E.A.D.S. ne s'adressera pas à la maison mère, mais à une de ses filiales installée à l'étranger. Cette dernière passera ensuite commande à Airbus, autre filiale d'E.A.D.S., mais pour un prix inférieur, afin d'être moins taxée. Au moment où se-

ront réalisés les règlements, une partie des capitaux pourra ainsi facilement être placée dans un paradis fiscal. La filiale française sera donc moins bénéficiaire, la holding exigera alors un redressement des comptes... ce qui entraînera un "plan social" !

Cette pratique courante du grand capitalisme européen, vient d'être vécue par la SOGERMA, filiale d'E.A.D.S., installée à Mérignac dans la proche banlieue de Bordeaux. Avec un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros en 2005, contre 615 en 2004, cette société a dégagé un résultat net négatif de 39 millions, contre un excédent de 13 millions en 2004. Son endettement, qui représente déjà plus de 56 % de son chiffre d'affaires annuel, ne lui permet plus de se financer selon sa maison-mère qui a décidé de fermer le site de Mérignac.

À la différence de certaines autres faillites d'entreprise, les défenseurs de l'Union européenne ne pourront pas crier qu'il s'agit d'un mauvais exemple, de société dépassée, produisant des jouets ou des chemises, à peine digne du tiers monde. Au contraire, cette firme est en pointe, dans un secteur de très haute tech- ➤ ➤

Henri LETIGRE
(suite p. 2)

LES SOUVERAINISTES DEVANT T.F.1



Le 29 mai, une délégation du Forum pour la France a manifesté à Boulogne devant le siège de T.F.1 pour célébrer la victoire du "non" au référendum de 2005 et proclamer la volonté de tous les Français attachés aux libertés nationales de poursuivre le combat. Cette délégation comprenait des représentants de plusieurs mouvements souverainistes. Ont pris successive-

ment la parole Henri Fouquereau, Pierre Pujo, Albert Salon, Étienne Tarride, Béatrice Decoster-Mallet, Marc Bouteiller. « Le "non" n'a été ni de droite ni de gauche. Il est sorti des profondeurs de l'âme française », a notamment déclaré le directeur de L'Action Française 2000. ■

M 01093 - 2702 - F: 3,00 €



De Clearstream aux licenciements

►► nologie : la maintenance aéronautique.

Les effets pervers

Cette décision "brutale", d'après le Premier ministre, est devenue une norme de la gestion des multinationales européennes : Renault à Vilvorde en 1997, Michelin en 1999, HP en 2005, pour ne citer que les dossiers les plus médiatiques de la désindustrialisation de la France. Ces quelques exemples, auxquels vient s'ajouter la SOGERMA, sont la démonstration parfaite des dangereuses conséquences économiques que nous apporte la "construction" européenne. Plus l'espace économique est vaste et sans frontière, moins les entreprises ont besoin de sites nationaux pour gérer leurs activités, plus elles ferment progressivement leurs diverses filiales.

La SOGERMA est toutefois doublement révélatrice des effets pervers d'une construction ultralibérale de l'Union européenne. Cette entreprise aéronautique était spécialisée dans la maintenance et l'entretien des avions produits par E.A.D.S.

Mais Bruxelles, au nom de la "déesse concurrence", a imposé aux États (traités comme des sociétés privées) de soumettre leurs contrats à des appels d'offre. Chaque fournisseur européen potentiel peut alors proposer ses prestations à l'État qui a fait acte de commande. Ce dernier, lorsque les réponses à son appel sont parvenues au service public concerné, pourra alors choisir une entreprise... en appliquant un cri-

tère "objectif" ! En général une seule variable est utilisée pour formaliser la désignation du futur partenaire : le coût de la prestation ! En 2002, l'Armée française a été contrainte de recourir à cette procédure pour la maintenance de ses avions C130, que la SOGERMA, entretenait depuis 1987 ! L'appel d'offre, a été sans appel : une société portugaise était "mieux disante", le contrat n'était pas renouvelé, le chiffre d'affaires diminuait, la rentabilité était compromise, le plan social s'annonçait !

Triple mutilation

Cette sombre histoire pour le niveau du chômage est encore plus scandaleuse lorsque l'on prend en compte le coût global pour la France du traitement "européen" de ce dossier. L'État, gestionnaire de l'Armée de l'Air (à moins que Bruxelles ne demande sa privatisation) est aussi actionnaire d'E.A.D.S (15 % du capital). L'Europe a donc imposé à la puissance publique de se mutiler trois fois : une première fois, en transférant au Portugal une activité de maintenance qui pourrait être un jour vitale pour notre armée en cas de conflit ; une deuxième fois, en privant la région de Bordeaux d'un millier d'emplois dont le coût social sera en partie à la charge de l'État et au total bien supérieur aux quelques millions de gain que représentait le choix d'Ogma comme nouveau prestataire de l'Armée de l'Air ; une troisième fois, en privant un actionnaire des bénéfices attendus d'une entreprise qui avait toujours été rentable !

À l'heure où Alain Juppé, exilé au Québec, à la suite des précédentes "affaires" de la République, rentre (pour laisser sa chaire professorale à son actuel successeur à Matignon ?), il pourra méditer, en atterrissant à Mérignac, sur les mérites respectifs d'un véritable souverainisme économique, quand on revient d'une si Belle Province qui a fait de ce combat sa devise, et sur les conséquences du marché unique qui s'applique ici bas !

Henri LETIGRE

LOI SUR L'EAU Le dysfonctionnement des institutions

par **Guillaume CHATIZEL**

d'informer notre citoyen-électeur que cette loi sur l'eau est restée à l'état de projet : votée par le Sénat en avril 2005, elle était restée bloquée depuis plus d'un an dans la file d'attente entre les deux assemblées...

Alors qu'on a rebattu les oreilles des Français avec un projet de loi jamais voté, on oubliera donc de leur indiquer que le sys-

C'est avec dix ans de retard que l'Assemblée nationale devait adopter le 30 mai la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

La presse s'en était largement fait l'écho, détaillant et commentant les nombreuses mesures prévues dans cette loi : l'obligation d'installer des compteurs d'eau individuels dans les immeubles, la lutte contre les fuites, l'incitation à la récupération des eaux de pluie, la fin de la gratuité de l'eau pour les administrations... et surtout l'épineuse question du financement des agences de l'eau pour lesquelles le projet prévoyait d'augmenter la participation des agriculteurs à 4 % du budget total contre 1 % auparavant.

Bloquée un an entre les Chambres

Abreuvé d'informations pendant plusieurs jours sur ce projet de loi présenté en Conseil des ministres, le citoyen-contribuable-électeur pouvait ensuite continuer à s'abrutir devant son poste de télévision, bercé par la certitude apaisante que son ministre de l'Environnement veillait sur la qualité de l'eau, sa préservation et le bon fonctionnement des administrations chargées d'y veiller.

Entre-temps, les médias auront malencontreusement oublié



Le citoyen est bercé par la certitude que l'État veille sur la qualité de l'eau...

tème aberrant des primes de la PAC versées aux agriculteurs continue à privilégier les cultures irrigables, mettant en péril nos ressources. On oubliera de lui dire que, depuis la loi sur l'eau de 1992, cinq ministres de l'Environnement ont ouvert le dossier, fait des propositions, évoqué le sujet à la télévision, sans jamais avancer. Dominique Voynet, Yves Cochet, Roselyne Bachelot, Serge Lepeltier et Nelly Olin se sont succédé sans que cette loi ni ses décrets d'application ne soient promulgués...

Et on oubliera bien entendu d'indiquer à notre citoyen-électeur que la France sera incapable de respecter d'ici 2015 les objectifs de qualité des eaux qu'elle a accepté de se fixer dans la directive cadre adoptée par l'Union européenne le 22 décembre 2000. Quinze ans après, on feindra de s'étonner que 50 à 75 % des masses d'eaux brutes en France soient très dégradées... Et chacun pourra alors tenter de renvoyer la

responsabilité à ses successeurs et à ses prédécesseurs, respectant ainsi les règles d'un jeu démocratique bien rodé.

Démocratie "normale" ?

« Dans une démocratie normale, on dirait plus rien ne va », pour reprendre les propos tenus par le vice-président de l'UDF Marielle de Sarnez à propos de l'affaire Clearstream. Mais en France, nos médias préféreront commenter à nouveau le vote de la loi sur l'eau par l'Assemblée nationale, comme s'il s'agissait d'une chose normale n'ayant pas entraîné dix ans dans les tiroirs des ministères. "Parce que nous ne sommes pas dans une démocratie normale"...

Parmi tant d'autres exemples, la loi sur l'eau illustre bien la crise majeure que traverse le régime. Les ministres ne s'occupent plus de faire avancer les projets de loi indispensables, à l'instar de Nelly Olin, l'actuel titulaire du portefeuille de l'Écologie, qui devait être trop occupée à donner des conférences de presse devant des ours pyrénéens pour s'occuper de la question de l'eau... Elle n'est pas un cas unique puisqu'on a vu dans l'affaire du CPE que le second texte de loi sur l'entrée des jeunes sur le marché du travail fut rédigé par l'UMP plutôt que par le ministre du Travail ou son collègue des Affaires sociales...

Les parlementaires sont également inutiles, piégés par un ordre du jour qu'ils ne maîtrisent pas et qui peut bloquer pendant plus d'un an certains textes de loi dans la navette parlementaire. Les lois les plus importantes, comme celle sur le Contrat Nouvelle Embauche adoptée en août dernier, sont de toute façon adoptées par ordonnance ou par une procédure d'urgence privant les parlementaires de la possibilité de débattre. Et dans tous les cas, les parlementaires doivent de toute façon respecter les consignes de vote de leurs groupes, moins libres que jamais d'échapper à la dictature des partis. A-t-on d'ailleurs entendu des parlementaires se plaindre du retard à adopter la loi sur l'eau ?

Reste les médias, contre-pouvoir auto-censuré qui relaie complaisamment les projets de loi et les annonces du gouvernement sans aller en vérifier l'application sur le terrain.

Non décidément, nous ne vivons "pas dans une démocratie normale" — si tant est que la démocratie puisse en France fonctionner comme un État normal —, et le trop grand retard à adopter la loi sur l'eau illustre le dysfonctionnement profond des institutions, au sein desquelles parlementaires et ministres semblent plus intéressés par les prochaines échéances électorales que par le travail qu'ils ont à accomplir. Les Français sauront-ils s'en souvenir en 2007 ?

L'A.G.R.I.F. va de l'avant

L'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne (A.G.R.I.F.) mène un combat nécessaire depuis une vingtaine d'années pour défendre des valeurs essentielles. Le 13 mai dernier, se tenait son premier déjeuner annuel dans un grand hôtel parisien en présence de nombreux participants. M^{re} Wallerand de Saint-Just, avocat à la Cour, a rappelé toutes les actions entreprises sous forme de protestations publiques, ou devant les tribunaux, non sans succès.

Auparavant, M^{re} Hubert Le Griel a évoqué la dégradation des institutions publiques qui conduit à un « suicide collectif ». Et de prendre l'exemple

de la Cour de Cassation qui n'ose plus condamner la diffusion d'un ouvrage pornographique contraire aux lois et à la morale naturelle.

Bernard Antony, fondateur et président de l'A.G.R.I.F., a réaffirmé les buts de l'association en dénonçant le racisme à rebours de certains organismes qui prétendent lutter contre le racisme et qui, en fait, font la chasse à tout ce qui est français et chrétien. Il a demandé le remplacement de la loi Veil par une loi d'accueil à la vie, l'abrogation de la loi Gayssot et la liberté pour les historiens de débattre des grands événements du passé.

L'ACTION FRANÇAISE

2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs,
75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : **Pierre Pujol**
- Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Chronique militaire : Bernard Guillerez
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : **Michel Fromentoux**, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujol
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Maquettiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

2006 : OUI À LA FRANCE !

Le hasard m'a remis entre les mains l'article que *France soir* publiait le 7 mars 2005, au lendemain de la réunion du conseil national de l'U.M.P. Le quotidien titrait *L'U.M.P. de Sarko se rue sur le "oui"*. À 90,8 % les 2.000 participants avaient adopté une motion proclamant un oui « **franc, enthousiaste, sans réserve** » au projet de constitution européenne. Ils y avaient été invités par Nicolas Sarkozy, président de l'U.M.P., pour qui cette constitution allait permettre des « **progrès considérables** » en donnant à « l'Union européenne » « **une autorité politique forte** » représentée par un président, en réduisant le champ du droit de veto des États, enfin en assurant le respect des « **droits fondamentaux** »...



PAR
PIERRE PUJO

Désaveu populaire

Le référendum du 29 mai suivant a infligé un démenti cinglant à l'instance dirigeante de l'U.M.P. où Nicolas Dupont-Aignan avait été le seul à afficher son choix du "non". À cette époque, le "oui" commençait à dégringoler dans les sondages. Le parti sarkozien montrait là son flair politique...

Le désaveu populaire a aussi frappé le Parti socialiste qui avait pris la même option européenne que l'U.M.P. Un an après, les deux partis dits "de gouvernement" n'ont tenu aucun compte du camouflet qu'ils ont reçu ; ils n'ont pas corrigé leurs positions et prétendent toujours à la direction des affaires du pays pour les élections de 2007. Ne nous étonnons pas, dès lors, que la coupure entre les Français et leurs élus s'accroisse. Le gouvernement et sa majorité parlementaire se voient contestés dans toutes leurs initiatives, mais la gauche socialiste n'en profite pas car elle est incapable de proposer un plan d'action crédible et d'incarner un espoir. Les querelles de personnes à gauche comme à droite achèvent de dégoûter les Français de la classe politique. Un récent sondage indique que 69 % de nos compatriotes ne font confiance ni à la droite ni à la gauche. N'est-ce pas ce double refus qu'ils ont exprimé l'an dernier en passant outre aux consignes des principaux partis pour exprimer le sentiment profond du pays réel ?

Le "non" français, suivi trois jours après du "non" hollandais, puis de l'abandon de tout référendum par les Anglais et les Polonais, a signifié la mort de la constitution européenne. Les européistes voudraient nous faire croire à sa survie ou à sa résurrection. Ils cherchent le moyen de la faire adopter par morceaux avec une ratification par les Parlements, mais aucun accord ne se dégage entre les partenaires européens. La fameuse "construction européenne" est en panne.

Elle l'est d'autant plus que la foi en l'Europe a faibli parmi les peuples qui, désormais, n'attendent plus rien d'elle, sauf des subventions qui ne sont jamais que la redistribution

de l'argent versé par les États... Les contradictions internes se renforcent, par exemple entre les pays de l'Est et ceux de l'Ouest, ou entre ceux du Nord et ceux du Sud. Dans les conseils européens, chaque État défend jalousement ses intérêts. D'une façon générale, les peuples refusent de pousser plus loin l'intégration européenne. On n'observe chez eux aucun sentiment d'appartenir à une même communauté politique.

La trahison des élites

Cela dit, des mécanismes demeurent en place qui tendent à rogner toujours davantage la souveraineté des nations. La Cour de Justice européenne a même reconnu en octobre 2005 le droit pour la Commission d'édicter des sanctions à l'encontre des États qui enfreindraient ses directives. Sur un autre plan le ferment de l'Europe des régions continue à saper les bases des vieilles nations. Les Basques et les Catalans demandent à élargir leur autonomie et à acquérir des compétences internationales. Les seconds imaginent même la formation d'une grande région qui, enjambant les Pyrénées, annexerait une bonne partie de notre Languedoc !

Si "l'Europe" est mal en point, le ver demeure dans le fruit. Nos prétendues "élites" s'accrochent à l'idéologie européiste sans voir que celle-ci butte sur les réalités. Ces jours derniers, Ernest-Antoine Seillière, l'homme qui ne parle qu'anglais à Bruxelles, était interviewé sur *France-Inter* où il voulait bien s'exprimer en français. Celui qui est devenu le président des patrons européens a proclamé : « **Il n'y a pas d'avenir pour la France en dehors de la construction européenne** ». Et si au contraire, l'intérêt de la France et des Français était d'arrêter ladite "construction européenne" telle qu'elle a été conçue jusqu'à présent et d'aménager les relations entre les peuples sur d'autres bases ? Le mensonge — largement colporté les européistes — est de faire croire qu'il n'y a pas d'autre choix qu'entre

l'édification d'un super-État et le repli sur soi. Vouloir restaurer les frontières nationales comme le réclament les souverainistes, ce n'est pas ériger des barrières infranchissables. Les frontières ont pour fonction de délimiter un espace de souveraineté dont il convient d'ouvrir plus ou moins les portes suivant les circonstances et les besoins. Prenons un exemple : en contrôlant plus strictement la frontière franco-espagnole, on dissuaderait de nombreux Africains d'aborder aux côtes de l'Espagne dans l'espoir d'aller ensuite s'installer dans les autres pays européens.

Une victoire souverainiste

Comme le souligne Paul-Marie Coûteaux dans une tribune du *Figaro*, après Éric Zemmour, le "non" des gens de gauche au référendum a été très largement d'inspiration souverainiste : refuser la concurrence sauvage des autres pays, vouloir conserver son "modèle social" suppose une protection nationale. Il est permis de rêver — et même de travailler — à une harmonisation des législations sociales, mais en attendant que celle-ci se réalise, il faut défendre nos libertés et nos droits. Même si on ne l'a pas souvent avoué, tel a été le sentiment d'un bon nombre d'électeurs.

Certains tentent de donner mauvaise conscience aux Français pour avoir fait échec au prétendu grand projet européen. Mais le "non" est sorti des profondeurs de l'âme française. Nos compatriotes ne sont pas disposés d'ailleurs à se déjuger : une enquête d'opinion indique qu'aujourd'hui 1 % seulement des électeurs du "non" regrettent leur vote tandis que 10 % des électeurs du "oui" de 2005 voteraient "non" maintenant.

Nos dirigeants doivent retrouver le sens de la nation. Ils doivent cesser de répéter que les grands problèmes politiques, économiques et sociaux ne peuvent plus être réglés à l'échelon national. Il est vrai qu'un certain nombre de questions doivent être traitées aujourd'hui à l'échelon international, mais la place qu'occupera demain la France dans l'Europe et dans le monde dépendra de la volonté politique qu'elle manifesterait et de la force qu'elle représenterait.

M. de Villepin semble parfois le comprendre. Son discours sur le "patriotisme économique" et ses interventions pour contrer certaines O.P.A. d'origine étrangère l'attestent. Mais la défense des droits et des intérêts de la France et le souci d'entretenir la fierté nationale sont loin d'être la règle de conduite du gouvernement. Pourtant les réformes difficiles qu'il veut réaliser, seraient plus facilement acceptées par les Français s'il prenait pour point d'appui la nécessité de rendre la France plus forte dans une compétition internationale beaucoup plus dure qu'elle le paraît.

RAYMOND TRIBOULET ET JEANNE D'ARC

Raymond Triboulet, ancien député du Calvados, ancien ministre, membre de l'Institut, est décédé le 26 mai 2006 à l'âge de 99 ans. Dans sa jeunesse, il avait rallié les Étudiants d'Action française. Il avait ainsi participé en mai 1926 au Cortège de Jeanne d'Arc fondé par les Camelots du Roi et cette année-là interdit par le gouvernement du Cartel des gauches.

Dans une lettre adressée à Pierre Pujo en mai 1999, il acceptait de donner son patronage au Cortège auquel il regrettait de ne plus pouvoir participer en raison de son grand âge (92 ans) et il rappelait ses souvenirs :

«... Je suis particulièrement sensible à la Sainte Jeanne d'Arc. C'est en 1926, alors que j'avais 20 ans, que, participant comme chaque année le second dimanche de mai, au défilé de Jeanne d'Arc alors interdit, je fus arrêté par la police, et mis dans une prison de droit commun à la Petite Roquette, la prison des mineurs. Je passai six jours en cellule individuelle. Vous pouvez vous reporter au 1^{er} tome de mes mémoires Un gaulliste de la IV^e chez Plon (p.23). Nous faisons un quart d'heure de marche en rond dans une petite cour et j'étais encadré de deux jeunes assassins. Ma pauvre mère, veuve, n'avait aucune nouvelle de moi et enfin elle fut prévenue et me fit délivrer ».

Après cette mésaventure Raymond Triboulet était resté proche de l'Action française, comme le prouve la dédicace dont il avait assorti l'envoi de son livre Les billets du Négus à Maurice Pujo, rédacteur en chef de L'Action Française en mars 1939 : « À Maurice Pujo, ce livre où je souhaite qu'il retrouve quelque chose de la flamme dont il avait animé notre jeunesse, en souvenir de six jours de prison "pour Jeanne d'Arc". Hommage très respectueux de Raymond Triboulet ».

Soixante ans après, malgré son engagement dans la politique républicaine, Raymond Triboulet demeurerait fidèle aux idéaux de sa jeunesse. Ces dernières années ce patriote avait apporté son soutien au combat souverainiste auquel participait l'Action française.

Nous prions sa famille d'agréer l'expression de notre profonde sympathie.

A.F.

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

Premières réponses

■ **"L'appel du photocopieur" qui a rendu l'âme a ému nos amis qui ont commencé à y répondre. Une fidèle abonnée de Bourgogne nous adresse un chèque de 100 euros en ajoutant. « Il y a urgence. Voici tout ce que je peux faire. » Un ami de Perpignan nous envoie 150 euros et nous dit sa satisfaction à la lecture du journal : « Encore une fois, nous constatons l'importance et la véracité de vos analyses et la haute tenue du journal. Nous admirons votre**

courage et votre inlassable dévouement au bien commun. »

Nous avons acquis un nouveau photocopieur car il était un outil de travail indispensable, mais il faut maintenant le payer. Donc, merci de continuer à nous adresser vos dons. Outre le photocopieur nous devons remplacer un ordinateur et le télécopieur. Pour faire face à nos dépenses les plus urgentes, il faudrait que la souscription pour le journal de l'A.F. atteignent

25 000 euros le 1^{er} juillet prochain.

P.P.

N.B. — Prière d'adresser les versements à Mme Geneviève Castelluccio, L'A.F. 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 8

Virements réguliers : M. Derville, 7,62 ; Gal le Groignec, 15,24 ; Mme Yvonne Peyrerol, 15,24 ; Mlle Annie Paul, 15,24. Pierre Bonnefont, 22,87 ; Mme Françoise Bedel-Giroud, 30,49.

Pour le photocopieur : Jean-Marie Dumont, 40 ; Mme Monique Labadie, 100 ; Xavier Soleil, 100 ; Goerges Moly, 150 ; Fernand Estève, 160 ; une fidèle amie de Bourgogne, 100 ; D^r André Charles, 100 ; Philippe Nolland, 250 ; Christian Desjonquères, 304,90.

Mme Yvonne Dakin, 50 ; Anonyme, 20 ; Joseph Vernois, 15.

Total de cette liste : 1 496,60 €
Listes précédentes : 14 528,69 €

Total : 16 025,29 €
Total en francs : 105 119,01 F

LA FRANCE ATTRACTIVE

Selon une étude du cabinet d'audit américain KPMG, publiée le 16 mai, la France serait le pays d'Europe où les coûts d'implantation pour les entreprises sont les plus faibles. Notre pays se classerait même au troisième rang mondial, derrière Singapour et le Canada. Finissons-en avec la sinistrose !

G.D.

JUSTICE ET POUVOIR

Le couple infernal

Si Montesquieu plaide, comme Aristide LEUCATE, on le sait, pour une séparation/collaboration des pouvoirs, on peut observer que ce vœu théorique est difficilement réalisable en pratique. De deux choses l'une : soit

Des prérogatives régaliennes comme la Justice ou la Défense sont confiées à un personnel politique intermittent et, in fine, irresponsable.

le judiciaire est assujéti à l'exécutif, ce qui se traduit par les directives de la Chancellerie pleuvant sur les ministères publics chargés de les répercuter auprès des magistrats de leur ressort ; soit c'est l'exécutif qui se soumet au judiciaire, lequel peut parfois se révéler imprudent dans ses réquisitions à l'encontre du premier.

Règlements de comptes

Ces deux hypothèses sont successivement illustrées par les derniers événements de ces derniers jours, relatifs à l'"affaire" Clearstream. D'abord, c'est le juge d'instruction, Renaud Van Ruymbeke, qui est entraîné dans la tourmente d'une affaire politico-financière aux allures mafieuses (cf. AF 2000 n° 2701 du 18 mai 2006). Lâché par la Chancellerie et par quelques uns de ses collègues, celui dont les politiques voudraient la tête, se voit traîné dans la fange par la classe "pourritico-médiatique".

Sans doute a-t-il pu commettre des erreurs, mais ne revient-il pas exclusivement à ses pairs d'en juger ? Que dire encore de certains juges trop zélés, exploitant le malheur de leur confrère pour mieux servir leur avancement ? D'ici à ce que l'accusation d'avoir ourdi le scandale Clearstream soit uniquement imputée à Van Ruymbeke, il n'y a qu'un pas ! En outre, on ne peut pas dire que les affinités idéologiques du malheureux magistrat, soutenu outrageusement par le Syndicat de la magistrature (SM), syndicat d'extrême gauche patenté, le protègent efficacement contre les attaques dont il est l'objet. Dans cette ambiance préélectorale les protagonistes sont à couteaux tirés et les règlements de comptes sont de plus en plus impitoyables.

La preuve nous est une fois de plus administrée que la politisation de la Justice est indissociable de la forme républicaine du gouvernement. La confusion des genres conduit invariablement au désastre. Il est regrettable que des prérogatives régaliennes comme la Justice ou la Défense soient confiées à un personnel politique intermittent et, in fine, irresponsable, au-

trement que devant des conséquences. Il n'est guère étonnant, par exemple, que le "secret défense" soit violé par ceux-là mêmes qui sont censés gouverner aux plus hautes destinées de notre pays. Ce "secret" d'un genre particulier doit normalement couvrir, au sens de l'article 413-9 du Code pénal, « les renseignements, procédés, objets, documents, données informatisées ou fichiers intéressant la défense nationale qui ont fait l'objet de mesures de protection destinées à restreindre leur diffusion ». Déférant aux requêtes inconsidérées de magistrats instructeurs, le cabinet de M^{me} Alliot-Marie a ainsi procédé à l'ouverture de scellés prélevés au cours des perquisitions diligentées au domicile du général Philippe Rondot, ancien de la DGSE et au siège de cette dernière.

Violation du secret défense

Les propos de François Hollande, appelant inconditionnellement du "secret défense", manifestent l'incompétence et la vacuité de leur auteur. Certes, la déclassification officielle de ces documents ne doit intervenir qu'après avis de la Commission consultative du secret de la défense nationale (CCSDN). Eu égard aux rumeurs et autres racontars qui circulent à propos ou en marge de cette "affaire" Clearstream, est-ce bien nécessaire de manipuler avec autant de légèreté des informations touchant, à l'évidence, les intérêts vitaux de la nation ? De plus, compte tenu de la porosité du secret de l'instruction, la divulgation de ces informations confidentielles, même circonscrite aux seuls magistrats intéressés, n'empêcherait pas que celles-ci soient portées à la connaissance du public.

C'est dire qu'il importe d'être particulièrement vigilant pour les dépositaires de renseignements aussi impérieusement confidentiels. Nous rappellerons qu'une imprudence, en la matière, est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende par le Code pénal. Mais, bien plus, nous aurions affaire là à une véritable forfaiture de la part de nos dirigeants. Toutefois, qu'importe au fond, tant il est vrai que nos piètres gouvernants, de mèche, d'ailleurs, avec les socio-écocommunistes, sont aussi ceux qui bradent allègrement la souveraineté de la France.

Nos juges n'en ont cure également, à commencer par nos juges constitutionnels. N'oublions pas que ceux-ci, au mépris du droit, n'ont pas hésité, en leur temps, à sacrifier les « conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale » en déclarant conforme à notre constitution le Traité établissant une constitution pour l'Europe. ■

Sur la tombe de l'empereur Bao Daï

Le samedi 20 mai, la Fédération nationale des anciens combattants résidant hors de France (F.A.C.S.) sur proposition de la princesse Vinh Thuy (seconde épouse de l'empereur Bao Daï après le décès de l'impératrice Nam-Phuong) et des sino-vietnamiens de France fidèles à la tradition impériale, a organisé une cérémonie du souvenir sur le nouveau tombeau de l'empereur d'Annam au cimetière de Passy, à Paris.

Cette nouvelle tombe, très belle et délicatement décorée a été financée par les Vietnamiens et les Chinois de Paris, tous amis de l'Empereur au temps où il était à Hué sur le trône d'Annam, devenu Vietnam après la réunion des trois KY (Annam, Cochinchine et Tonkin) par une convention franco-vietnamienne.

Cérémonie émouvante, pleine de tristesse et de nostalgie, mais aussi d'amitié et d'espoir dans un avenir meilleur pour tous les exilés venant du Sud-Est asiatique.

Après les paroles émouvantes de la princesse Vinh Thuy, retraçant la vie tourmentée de son époux, le maire du XVI^e arrondissement, ancien ministre, Pierre-Christian Taittinger rendit hommage à l'Em-

pereur en des termes très forts et très prenants ; le commandant Loustau, président de la F.A.C.S. qui connut l'Empereur dès sa jeunesse, lui rendit un hommage fraternel en soulignant que Sa Majesté Bao Daï avait toujours été un très grand ami de la France, devenu comme beaucoup de ses compatriotes un Franco-Vietnamien sincère et attaché à deux patries.

L'empereur ayant inscrit dans son testament qu'il voulait être porté en sa tombe par ses frères d'armes, les soldats d'Indochine, les honneurs militaires lui furent rendus par les parachutistes de l'U.N.P. et de la F.A.C.S. après la bénédiction de la tombe par des prêtres français et vietnamiens, par des moines bouddhistes et par des dignitaires caodaïstes de Taininh en Cochinchine.

La cérémonie s'est terminée par le dépôt d'une gerbe.

L'empereur Bao Daï s'était converti au christianisme en 1982 sous l'influence de la princesse Vinh Thuy, très catholique et croyante.

Les Laotiens de la F.A.C.S. étaient représentés par M. et M^{me} Sinbandith, de la famille du prince Boun Noum.

A.F.

Allocution de Sa Majesté Tày-Phuong S.A.I. princesse Vinh-Thuy en l'honneur de Sa Majesté Bao-Daï S.A.I. prince Vinh-Thuy

Son Altesse Impériale, le prince Vinh-Thuy, fils unique de l'empereur Khaï-Dinh, est né le 23 octobre 1913 au palais de la Grâce, dans la Cité interdite de Hué, la "Ville enchanteresse" découverte et construite par ses ancêtres, les seigneurs et rois Nguyen pour en faire la capitale de l'Annam.

Quand il eut atteint sa seconde année, il vécut au Palais de l'Est, retiré de toute vie extérieure.

Chaque jour, un mandarin lui prescrivait les devoirs et charges de l'empereur selon l'enseignement de Confucius.

Le 28 avril 1922, le jeune prince Vinh-Thuy, âgé de neuf ans, reçoit de son père l'investiture de prince héritier présomptif. Le résident supérieur, Pierre Pasquier, dans son allocution, s'adressant au jeune prince Vinh-Thuy dira : « **Le jour où vous avez reçu le sceau de votre future destinée, deux grandes figures se sont penchées sur vous, pour vous sourire et vous protéger : le sage et vieil Annam et la douce et belle France** ».

Découverte de l'Occident

L'empereur Khaï-Dinh décide alors d'emmener le jeune prince Vinh-Thuy en France pour son éducation et ainsi former son cœur et son esprit aux sciences modernes. C'est ainsi que le 15 mai 1922, le jeune prince quitte Hué pour la France.

Il sera confié à M. et M^{me} Charles, celui-ci étant gouverneur général. Il fut inscrit au Cours Hattemer pour sa scolarité.

Il découvre alors l'Occident, se passionne pour la musique, la littérature, le sport. Élève du colonel Boursier, écuyer du Cadre Noir, il devient un cavalier de haut niveau.

Il suit les cours à Sciences-po, se fait de nombreux amis : le prince de Bourbon-Busset, Élie de Rothschild, Pierre-Christian Taittinger. Il passera ainsi neuf années dans le Paris de l'après-guerre.

À la mort de l'empereur Khaï-Dinh, le prince a douze ans. Le 8 janvier 1926, il est couronné empereur du Vietnam. Il portera dorénavant le nom de règne Bao-Daï qu'il a choisi et qui signifie : *Protecteur de la Grandeur*.

"Le peuple d'abord"

Il rentre au Vietnam en l'année 1932 pour régner, il a dix-neuf ans. Il veut jouer un rôle pour son pays et transmettre à la jeune génération l'enseignement occidental. Il fera publier, le 10 septembre 1932, une ordonnance dans laquelle il déclarait sa volonté de gouverner avec le concours du peuple. Le traité de protectorat ne le permettrait pas.



L'empereur Bao-Daï

Le voici seul, relégué au rôle de conservateur des rites. Il attendra son heure. Celle-ci surviendra en 1949, lorsqu'il deviendra chef de l'État du Vietnam unifié, ayant obtenu de la France la restitution de la Cochinchine, et l'indépendance. Il prendra alors comme devise : *Le peuple d'abord*.

Le 21 juillet 1954, la Conférence de Genève se clôt par une déclaration commune : le Vietnam est coupé en deux. Sa Majesté Bao-Daï déclare : « **C'est une douloureuse mutilation pour notre patrie** ».

Contraint par l'adversité, Sa Majesté Bao-Daï, *Protecteur de la gran-*

deur, qui a tant œuvré pour la Liberté, la Justice et la Paix au service du Vietnam et de son peuple, doit s'en éloigner à jamais. En 1956, il s'installera en France, pays de son enfance.

Baptisé

Notre rencontre est celle de l'Orient et de l'Occident. Veuf, il est seul, cruellement déchiré par le drame que traverse son pays. Il souffre alors davantage des souffrances de son peuple que des siennes.

Nous nous marions le 23 octobre 1972 pour une vie de partage et de respect, sans, a priori, ne rien pouvoir partager de spirituel.

L'empereur Bao-Daï, *Fils du Ciel*, est imprégné de cette spécificité, vivant intimement cette tradition issue du confucianisme d'après laquelle les empereurs d'Annam sont médiateurs entre le Ciel et la Terre. Fils du Ciel sur la Terre, il est représentant du Ciel sur Terre. Sa mission religieuse, reçue directement du Ciel, lui confère le rôle de Souverain Pontife, de Juge suprême, père et mère de tous ses sujets.

En 1979, un événement va survenir qui m'amènera à proposer à Sa Majesté Bao-Daï la lecture d'un verset du Livre de Job « **Il agrandit les nations et Il les perd, Il étend les nations et Il les conduit en captivité** ». Job devint pour Sa Majesté Bao-Daï une source de méditation qui lui apporta une réelle paix intérieure.

Au début de l'année 1986, Sa Majesté Bao-Daï me dit : « **Et si je me faisais baptiser ?** ».

Son baptême eut lieu le 17 avril 1988, en l'église sainte catholique et apostolique Saint-Pierre de Chaillot à Paris.

Le 31 juillet 1997, Sa Majesté Bao-Daï s'endort dans la paix de Dieu. Il sera inhumé en la terre de la douce et belle France si loin du sage et vieil Annam.

TÂY-PHUONG VINH-THUY

IRAK

Un gouvernement, mais pour quoi faire ?

Le 20 mai, après cinq mois de tractations et des pressions internationales très fortes, plusieurs hauts responsables américains et britanniques se sont déplacés à Bagdad, un "gouvernement de coalition" est né à Bagdad.

par **Pascal NARI**

tient la majorité des portefeuilles, ce qui n'est pas rassurant.

La vie toujours plus difficile

Une fois que les trois seront pourvus, ce qui pourrait prendre du temps, le nouvel exécutif, coupé de la population puisque réfugié et installé dans un quartier fortifié et protégé par les soldats américains, devra s'atteler à sa tâche prioritaire : rétablir la sécurité et la stabilité et remettre le pays sur les rails afin de permettre à Washington et à Londres d'amorcer le retrait des forces d'occupa-

vile encore plus violente qu'aujourd'hui puisque les factions disposeront d'armes lourdes et sophistiquées mises à disposition par les Américains eux-mêmes !

D'ailleurs, depuis le 15 décembre et l'établissement de la "démocratie" en Irak, les violences quotidiennes n'ont fait que s'intensifier et la vie des pauvres Irakiens, sauf dans le Kurdistan profond c'est à dire les deux grandes cités de Kirkouk et de Mossoul, est chaque jour plus difficile.

En réalité, ces combinaisons politiques excluent ceux qui se battent à l'intérieur de l'Irak contre les forces de la coalition. Or, on voit difficilement qu'un véritable dialogue avec l'"insurrection" surtout bassiste, c'est-à-dire partisane ou nostalgique de l'ancien



Nouri al-Maliki (au pupitre, à gauche) a présenté son gouvernement au Parlement, à Bagdad

tion avant les échéances électorales qui attendent MM. Bush et Blair. Car tel est l'enjeu principal de l'opération.

Faut-il être optimiste ? On peut en douter. Même si, formellement, une force irakienne de 250 000 hommes peut être mise en place, tout montre hélas qu'elle sera infiltrée par les différents groupes ethnico-politiques et religieux et manquera de l'unité nécessaire à son fonctionnement. Elle pourrait ainsi fournir les principaux éléments d'une prochaine guerre ci-

régime, et non dominée par El Qaïda comme on veut l'accréditer, soit encore possible.

Washington ne pourrait l'admettre car ce serait l'aveu de l'échec total de sa politique. Les Chiites et les Kurdes non plus.

Chaque jour qui passe démontre un peu plus, si besoin était, le fiasco de l'invasion de l'Irak et fait craindre davantage une explosion régionale avec les conséquences politiques et économiques que l'on devine aisément.

SUISSE-KOSOVO

Neutralité en trompe-l'œil

Après le Monténégro, le Kosovo ? Le président kosovar Fatmir Sejdiu n'en doute pas un instant : « **Le Kosovo est sur la voie de son indépendance** », a-t-il claironné au lendemain du référendum monténégrin. Pourtant, comparaison n'est pas raison. Le Monténégro était l'une des six républiques fédératives de l'ex-Yougoslavie, alors que la province du Kosovo fait formellement partie de la Serbie et, bien que désormais peuplée à 90 % d'albanophones, en constitue le cœur historique, le symbole depuis le XIV^e siècle de la résistance chrétienne à l'expansionnisme ottoman.

L'avenir de ce territoire, sous tutelle onusienne et atlantiste depuis sept ans, n'en mobilise pas moins les diplomates. Des discussions un brin chaotiques sont en cours. Fermement opposé à la sécession du Kosovo, le gouvernement de Belgrade propose de lui octroyer une large autonomie moyennant des garanties pour les minorités, notamment serbes orthodoxes, aujourd'hui confinées dans des enclaves.

C'est au cours d'un séminaire organisé aux Grisons avec des représentants serbes et albano-kosovars que le ministre helvétique, s'écartant de son sujet, l'autonomie communale, a ainsi poussé à la roue du séparatisme. En s'engageant de la sorte, la diplomatie suisse peut certainement se prévaloir d'encouragements en sous-main. On sait que l'Autriche, qui préside actuellement l'U.E., et l'Allemagne n'en finissent pas de faire payer à la Serbie le coup de folie de Gavril Princip en juin 1914.

Micheline Calmy-Rey prétend toutefois se situer sur le terrain du pragmatisme politique. Arguant de la forte immigration balkanique consécutive aux événements de 1998-99 (« **dix pour cent de la population du Kosovo habite en Suisse** »), la conseillère fédérale soutient que « **lorsqu'il se passe quelque chose au Kosovo, on en subit les conséquences en Suisse, notamment en termes de flux migratoires** ». Ce serait donc avant tout pour prévenir une nouvelle vague d'immigration, ou pour se débarrasser d'encombrants résidents, que Berne privilégierait l'option indépendantiste.

Voire ! La Suisse a, en fait, choisi son camp. A l'instar de la Tessinoise Carla Del Ponte, l'arrogant procureur du Tribunal pénal international (cf. *L'Action française* 2000 du 18 mai). Au reste, la Confédération entretient depuis cinq ans une unité militaire au Kosovo, la Swisscoy, placée sous le commandement de l'OTAN. C'est sans doute là une illustration de la « **vision dynamique de la neutralité** » suisse que défend Micheline Calmy-Rey.

De l'huile sur le feu

Si les pays les plus impliqués dans le processus diplomatique (France, Royaume-Uni, Russie, Allemagne, États-Unis et Italie) ainsi que l'Union européenne font preuve d'une certaine retenue, du moins officiellement, la Suisse, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, la socialiste Micheline Calmy-Rey, vient de se distinguer de façon particulièrement choquante en se prononçant sans ambages pour « **l'indépendance for-**

L'INDÉPENDANCE DU MONTÉNÉGR

La balkanisation de l'Europe

Le 21 mai, le Monténégro a choisi par référendum de se séparer de la Serbie. La majorité dépasse 55 %. Ainsi renaît un petit État des Balkans (650 000 habitants) fondé en 1356 et absorbé en 1918 dans la nouvelle Yougoslavie. Les électeurs qui, en 1992, avaient opté pour le maintien de l'union avec la Serbie ont fait le choix inverse cette année. Ils ont été tentés de rejoindre l'Union européenne où les représentants du Monténégro côtoieront ceux des grands pays, sinon deviendront leurs égaux. L'entrée dans "l'Europe", c'est aussi la perspective d'émarger aux fonds structurels et d'avoir des postes de fonctionnaires dans les organismes communautaires...

Il reste que la prochaine accession du Monténégro à l'indépendance accroît la dispersion politique dans les Balkans. Elle annonce l'indépendance du Kosovo au profit des Albanais qui, avec la complicité de l'O.T.A.N., ont chassé la majorité des Serbes de leur province historique. Mais les Serbes du Kosovo ne voudront pas demeurer avec les Albanais, donc le Kosovo sera partagé.

Quant aux Albanais de Macédoine, ils seront tentés de faire sécession. De même les Serbes de Bosnie. Un grand remue-ménage en perspective dans les Balkans...

Et puis, quel dangereux précédent pour la Belgique où les Flamands pourraient demander un jour prochain un référendum sur l'indépendance !

Il n'est pas jusqu'au Pays Basque qui pourrait à son tour réclamer l'organisation d'un référendum en invoquant l'exemple du Monténégro.

La Commission de Bruxelles ne s'est pas montrée enthousiaste devant la perspective de l'indépendance du Monténégro, craignant l'émiettement des Balkans. Il n'empêche que l'Union européenne favorise l'éclatement des États-nations au profit des régions qu'elle considère comme des interlocutrices et des unités de développement économique. L'unité française est elle-même menacée. La balkanisation de l'Europe est en marche.

Pierre PUJO



Le drapeau du Monténégro

L'AFFAIRE HANDKE

Bozonnet en question

■ Le coup de force de l'administrateur de la Comédie française, Marcel Bozonnet, continue de provoquer des remous dans les milieux culturels, et au-delà. D'autant que la pièce déprogrammée, au motif que Peter Handke s'est rendu aux obsèques de Slobodan Milosevic, n'a aucun rapport avec la situation dans les Balkans, pour la simple et bonne raison qu'elle a été écrite en 1989, donc avant que n'éclate la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Mais en censurant cette pièce, Voyage au pays sonore ou l'Art de la question, Marcel Bozonnet a voulu, selon ses propres dires, priver le romancier et dramaturge autrichien vivant en France d'une "visibilité publique" supplémentaire.

C'est plutôt raté. Car ce mélange des genres a suscité pas mal d'indignation. Des pétitions ont circulé, et le ministre de la Culture Renaud Donnedieu de Vabres, tout en se défendant d'« interférer dans les programmes », a publiquement déploré le retrait d'une pièce qui « pose des questions de portée universelle à nos contemporains ».

L'affaire se complique du fait que Marcel Bozonnet, après avoir accompli un premier mandat de cinq ans, en sollicite le renouvellement pour une durée de trois ans. Ce devait être une formalité, raison pour laquelle l'administrateur de la Comédie-Française a déjà présenté sa programmation 2006-2007. Mais le scandale de la censure a peut-être changé la donne. La décision de renouveler ou non le mandat de Marcel Bozonnet sera prise, dans le courant de cet été, en conseil des ministres sur proposition de Renaud Donnedieu de Vabres. Le ministre de la Culture aura-t-il le front de déplaire aux Trissotin du politiquement correct ?

G. C. M.

O.M.C...

APRÈS LE 30 AVRIL, LE 31 JUILLET ?

On se souvient que, faute d'être parvenue à un accord lors du sommet de Hong-Kong en décembre 2005, l'O.M.C. avait reporté au 30 avril 2006 l'accord réglant les échanges internationaux à l'exception de l'énergie.

Le 31 mars et le 1^{er} avril les négociateurs réunis à Rio discutaient des produits agricoles, l'Union européenne devait réduire ses droits de douane, les États-Unis diminuer leurs subventions et les pays émergents baisser leurs tarifs douaniers : ce fut un échec bien qu'on ait laissé de côté les services, sujet qui avait déjà fâché à Hong-Kong. La réunion ministérielle prévue à Genève le 30 avril n'a donc pas eu lieu. Peter Mandelson, le commissaire européen a constaté que « les désirs de Washington rendraient impossible le maintien d'une politique agricole européenne et mettraient une pression énorme sur l'agriculture des pays en voie de développement, y compris dans le domaine de la simple subsistance ».

Trois jours après avoir fait preuve de lucidité, le négociateur de Bruxelles, prétextant de son inquiétude quant à l'échéance de juillet, s'est dit prêt de nouvelles concessions européennes sur le volet agricole non pas si les États-Unis s'engageaient à réduire leurs subventions mais simplement s'ils promettaient de ne pas les augmenter ! Voilà où l'on en est : Il ne reste plus qu'à souhaiter que le "nouvel ordre mondial" connaisse un nouvel échec.

Pierre JEANTHON

TÉLEX

Le "non" des Tchèques

Le président tchèque Vaclav Klaus a fait part le 23 mai de son refus d'envisager une ratification par son pays du Traité constitutionnel européen. « Toutes les forces politiques tchèques considèrent que le traité a été pratiquement arrêté après avoir été rejeté par la France et les Pays-Bas », a-t-il affirmé lors d'une visite à Tallinn.

Traité à la majorité

Le même jour, en réponse à l'échec de l'adoption du TCE, le ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht a proposé que l'Union européenne puisse à l'avenir réviser son traité fondateur à la majorité qualifiée. De façon à pouvoir contourner la résistance des nations récalcitrantes...

G.D.

■ Le colonel Alain Faure-Dufourmantelle est un spécialiste de la géopolitique. Auteur de plusieurs essais, il a publié en dernier lieu *Dieu maudira-t-il l'Amérique ?* (Éd. F.-X. de Guibert). Il revient ci-dessous sur la question de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne.

L'éventuelle adhésion de la Turquie à l'Union européenne soulève d'innombrables interrogations sur son bien-fondé et sur des suites qu'il serait hasardeux de prévoir. Les points de vue des pays européens sur cette candidature et la conclusion qu'il conviendrait de lui donner sont assez confus. Le cas de la France est typique des divergences qui peuvent exister au sein du pouvoir politique et entre lui et l'appréciation de ses électeurs. Il est parfaitement reconnu que l'opinion des Français est en majorité opposée à une telle admission.

L'objet du présent article est de mettre l'accent sur le trait dominant de cette opposition. Chacun a compris que la raison la plus répandue est de nature politico-religieuse et culturelle. Remarquons d'abord que, dépassant la prise en considération de tout autre facteur, le poids démographique de la Turquie et son accroissement prévu lui donneraient automatiquement en cas d'admission une importance politique considérable au sein des institutions. À court et moyen termes cette importance politique serait pratiquement du même ordre de grandeur que celles de la France, de la Grande-Bretagne, et de l'Allemagne. À plus long terme, dans l'échéance d'une dizaine d'années, cette importance serait supérieure. Cet aspect particulier du facteur démographique pourrait être considéré comme secondaire si la civilisation à laquelle la Turquie appartient était d'essence européenne, c'est-à-dire marquée par une culture chrétienne et humaniste. Mais la réalité est que la religion de la population turque qui compte actuellement près de 70 millions d'habitants est l'islam pour plus de 95 % d'entre eux.

Or, de nos jours il n'est pas possible d'évoquer l'islam sans lui associer le fanatisme religieux dénommé islamisme. L'ayant subie à son échelle, le monde entier a appris et sait que la violence est une manifestation naturelle de ce fanatisme qui s'est livré à d'innombrables attentats terroristes, même sur le sol de pays dont la population est musulmane (Sharm El Sheik et Istanbul notamment). Une prudence élémentaire commande donc de mettre des freins réglementaires à la circulation de ces fanatiques qui, trop souvent, n'hésitent pas à sacrifier leur propre vie pour satisfaire les haines qui les inspirent. La récente victoire électorale du Hamas en Palestine, après celle des

Frères musulmans en Égypte, confirme l'importance à donner à la montée des courants islamistes

—par le colonel—
Alain FAURE (c.r.)

Libre circulation

Or, l'un des aspects majeurs du fonctionnement de l'Union européenne est le droit de libre circulation des habitants des pays membres, conformément à la convention de Schengen. Une conséquence sérieuse de l'admission de la Turquie serait donc non seulement que le poids de l'islam en Europe serait considérablement accru, mais surtout que les mouvements fanatiques issus de cette religion pourraient exploiter ce droit de libre circulation pour se livrer plus facilement aux agissements visant à assouvir leurs haines au détriment de la vie d'Européens. Les trois capitales Paris, Madrid et Londres ont déjà été les cibles d'actions terroristes de ces fanatiques.

La solution logique destinée à écarter un tel danger est connue et plus ou moins bien mise en pratique aux frontières extérieures de l'Union européenne : l'interdiction d'entrer appliquée aux personnes connues pour ce fanatisme de nature à susciter et encourager dans une partie de la population immigrée le développement de mentalités de futurs kamikazes en plus de ces personnes.

Si l'on veut prendre en compte les raisons effectivement favorables à cette admission à écarter, la sagesse demande de prévoir une solution de remplacement qui serait satisfaisante pour le pays candidat : cette solution est celle d'un statut de partenaire disposant de tous les avantages qu'il attend de l'admission à l'exception de ceux de la convention de Schengen. Une formule dans ce sens a été émise par de hautes personnalités nationales qui ont suggéré qu'on propose à la Turquie d'être un partenaire privilégié. Une issue logique à ce que nous venons d'exposer tient en ces deux mots partenariat et privilèges, les privilèges à définir étant ceux des avantages d'une appartenance à l'Europe hormis la libre circulation des personnes.

L'exemple de Mustapha Kémal

Abordons maintenant un autre aspect de cette candidature. Le caractère de grande puissance de la Turquie sur les plans économique et militaire dans la zone géographique qui s'étend de l'Europe balkanique au Pakistan est l'héritage du grand homme d'État qui a su rétablir le rang mondial de la Turquie après la défaite de la guerre 1914-1918 et les conflits limités qui l'avaient suivie : le général Mustapha Kemal qui fut surnommé Atatürk, "père des Turcs",

en reconnaissance de ses remarquables mérites nationaux. Décidé à éliminer toutes les causes du déclin de sa patrie en lui faisant adopter les règles de la modernité nécessaire au rétablissement de sa grandeur nationale, il réussit à lui faire appliquer les principes positifs du modèle européen. Ce furent, après la suppression du sultanat en 1922, l'instauration du régime républicain et laïc dont il fut élu président en 1923, puis l'abolition en 1924 du

turque veille au respect des dispositions de progrès et de grandeur nationale adoptées grâce à Mustapha Kemal ; elle a su ainsi tenir un rôle qui a maintenu le rang rétabli de son pays.

Il est permis d'espérer que le pouvoir politique turc, en principe laïc, saura prendre une mesure dans la ligne des remarquables décisions de Mustafa Kemal, mesure qui démontrerait sa volonté de conforter le régime auquel la Turquie a dû son redressement et dont il a à assumer le maintien et



califat considéré comme un obstacle aux progrès nécessaires. Ces mesures, et d'autres telles que la limitation du port du fez, se heurtèrent à de violentes oppositions religieuses qui furent énergiquement surmontées. L'alphabet latin remplaçait l'alphabet arabe tandis que le code civil suisse, le code pénal français, et le code de commerce allemand, étaient adoptés. Dans une démonstration éclatante de son sens de la démocratie et du progrès Mustapha Kemal fit accorder le droit de vote aux femmes alors que, selon le Coran, elles ne devraient pas être traitées à égalité avec les hommes (en France, les femmes n'auront le droit de vote que vingt ans plus tard sous De Gaulle). Un hommage particulier doit être rendu à l'armée turque qui s'est toujours efficacement attachée à ce que la classe politique

le progrès. Cette mesure serait un contrôle de la rédaction des textes religieux, le Coran, les hadiths (livres des traditions), et la sunnah (énoncé des us et coutumes), pour en effacer les passages qui incitent à la violence, ces passages étant exploités par les fanatiques islamistes dans leurs pires actions ; actions contre les non-musulmans et aussi contre les musulmans qui font preuve de liberté envers ces textes (cas de l'écrivain britannique d'origine indienne Salman Rushdie condamné à mort en 1989 par une fatwa de l'imam Khomeiny, condamnation à laquelle il a heureusement échappé parce qu'il vivait en Amérique).

Une telle révision rapprocherait fondamentalement la Turquie des États européens.

Amnistie et intérêt national

Quel tollé dans le monde politique après l'"amnistie individuelle" dont Jacques Chirac a fait bénéficier Guy Drut ! Le champion olympique avait été condamné le 26 octobre 2005 à quinze mois de prison avec sursis et 50.000 euros d'amende dans l'affaire des marchés publics de l'Île de France.

Parmi ceux qui s'indignent combien ont trempé dans des affaires de financement occulte de partis, notamment en recourant à des emplois fictifs ? Quand il dirigeait la mairie de Paris M. Chirac a procédé comme tant d'autres maires socialistes ou communistes. Ce n'est pas moral ? Sans doute. Mais c'est dans la nature de la démocratie de permettre ce genre de combines. Les partis ont des besoins d'argent insatiables. Ils chercheront toujours le moyen de tourner la législation en la matière...

Si Guy Drut a bénéficié d'une mesure d'amnistie, c'est en vue de lui permettre de continuer à siéger au Comité international olympique d'où la France risquait d'être exclue s'il ne la représentait plus. C'est cela le plus important du point de vue de l'intérêt national. Il n'y a pas de quoi demander la suppression du droit de grâce ou d'amnistie du chef de l'État comme le font certains démagogues qui ne manqueraient pas d'en user, le cas échéant, au profit de leurs copains sans la justification qu'invoque M. Chirac.

Jacques CÉPOY

LES ILLUSIONS DU FRONT POPULAIRE

LE PAIN,
LA PAIX,
LA LIBERTÉ...

■ *La république se veut le règne de la raison, mais elle excelle à créer des mythes pour le peuple... Le Front populaire, arrivé – pour fort peu de temps – au pouvoir avec les élections de mai 1936 (il y a 70 ans) en est un, « le plus effronté de tous les fronts possibles et imaginables », disait Maurras. Nous avons dans notre précédent dossier (A.F. 2000 du 18 mai) dénoncé l'imposture qui consiste à attribuer à la bande à Blum de « grandes conquêtes ouvrières », alors que depuis un siècle les pionniers du combat social émanaient des rangs des Français catholiques et royalistes et que, trop souvent, les lois proposées par ceux-ci à la Chambre étaient laminées par les oppositions conjuguées du libéralisme individualiste d'une certaine « droite » et de la volonté de lutte des classes de la gauche.*

par
Michel FROMENTOUX

Les hommes de 36 ont été habiles à jouer les démagogues pour calmer les semeurs de troubles, mais le souci d'améliorer le sort du peuple était loin de leurs préoccupations essentielles. Le Front populaire, Maurras l'a clairement démontré, ne fut, deux ans après février 1934, qu'une entreprise de replâtrage de la république due à un diabolique accord entre, d'une part, les politiciens radicaux ayant le plus intérêt à ce que la défense du régime continuât de couvrir les malversations de leurs amis (« le parti de la Peur ») et, d'autre part, les forces les plus révolutionnaires, voire au service de Moscou (« le parti de la Mort »). C'est pourquoi leur politique ne pouvait être que néfaste, aventureuse et anti-nationale, comme le montre ce nouveau dossier, et les mirifiques promesses, « le Pain, la Paix, la Liberté » déboucher sur « les Restrictions, la Guerre, l'Occupation », écrivait Maurras le 1^{er} mars 1941. Le malheur est qu'il est toujours dans les mœurs de la république de se retremper dans un bain de gauche à chaque fois que la « démocratie » semble être en danger, fût-ce au risque aujourd'hui de sacrifier la souveraineté de la France. Raison de plus pour ne vouloir ni gauche ni droite, mais le Roi !

Un bilan
très médiocre

par
Yves LENORMAND

On sait sur quels mythes repose la légende du Front populaire : les congés payés, la loi des 40 heures, l'amélioration de la vie de la classe ouvrière et la baisse du chômage. Tout cela fut magnifié par la suite. Pour en juger aussi impartialement que possible, nous nous appuyons sur l'ouvrage fondamental en la matière, celui d'Alfred Sauvy : *Histoire économique de la France entre les deux guerres* (1), ouvrage d'autant plus précieux que son auteur était de tendance socialiste.

Les premières
mesures

L'expérience sociale et économique menée par le Front populaire est d'autant plus importante que c'est la première fois qu'un gouvernement à majorité socialiste était amené à diriger la France et que son programme, assez flou au départ mais bousculé par les grèves, fut appliqué intégralement, et cela dès son arrivée au pouvoir.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'avant même que le nouveau gouvernement ne soit formé, éclatèrent, le 24 mai, les premières grèves dans la métallurgie parisienne. Elles s'étendirent rapidement dans toute la France avec occupations d'usines. Le 6 juin, Blum se présenta devant la Chambre en prenant l'engagement solennel de ne pas dévaluer, ce qui était bien imprudent. Il annonça surtout toute une série de mesures concernant les conventions collectives, l'établissement de deux semaines de congés payés et la loi des 40 heures. En outre, syndicats et patronat furent invités à se rencontrer à Matignon où ils se mirent d'accord pour une augmentation dégressive des salaires allant de 15 % pour les salaires les moins élevés à 7 % pour les salaires les plus élevés.

Incidences
économiques

Si l'on ne retient que la revalorisation des salaires décidée à la suite des accords de Matignon afin de faire cesser les grèves, celle-ci semble très raisonnable. Mais pour avoir une vue exacte des choses, il faut y ajouter le coût des congés payés et surtout celui des 40 heures. Hausse des accords Matignon : 15 % ; hausse due aux congés payés : 4 % ; hausse attendue de la semaine des 40 heures : 20 %. Total (par multiplication) : 43,5 %.

Le coût total que devait supporter l'économie française était énorme même si la réduction à la semaine des 40 heures n'entraînait en application qu'au premier trimestre 1937. Les prix de gros augmentèrent de plus de 10 % et ceux de détail de 7 à 9 % mais, curieusement la balance commerciale s'améliora en passant de -797 mil-

lions de francs en mai à 669 en septembre. Cette amélioration résultait de la baisse des achats de matières premières (-140 millions), signe de récession industrielle ce qui se traduisit par une augmentation du chômage, 34 000 chômeurs de plus qu'un an auparavant. Bref, les belles promesses commencèrent à s'envoler avec les feuilles de l'automne, l'échec pointait à l'horizon.

Le 26 septembre 1936, sous l'euphémisme d'"alignement général des monnaies", le franc fut dévalué de 25 à 34 % puisque la définition de la monnaie était comprise à l'intérieur d'une fourchette allant de 43 à 49 milligrammes d'or.

Dévaluation

En fait, pour rester compétitive, la France aurait dû dévaluer deux ans plus tôt. La mesure fut malgré tout bénéfique puisque la production industrielle remonta de 81 (2) en septembre à 91 en décembre. Les autres indices d'activité allèrent dans le même sens. L'indice des wagons chargés passa de 67 en septembre à 74,7 en décembre et le trafic dans les ports évolua de 130 à 139 pendant la même période.

De son côté le chômage baissa de 174 en septembre à 158 en décembre. Le nombre des chômeurs conjoncturels passait de 756 000 à 598 000 pendant cette période. Comme l'écrivit Alfred Sauvy : « **Jamais une pareille baisse n'a été encore enregistrée.** »

En dépit de la hausse des prix de détail à la consommation (mai 1936 : 100 ; septembre : 104,6 ; décembre : 117,8), la dévaluation permit de faire passer les prix français en-dessous des prix anglais pour la première fois depuis 1931 (septembre 1936 : 1,15 ; octobre : 0,86 ; novembre : 0,90 ; décembre : 0,92).

La dévaluation française produisit donc les mêmes effets qu'à l'étranger, c'est-à-dire une reprise de la production : en 1931, en Angleterre, en 1933 aux États-Unis, en 1935 en Belgique. De brillantes perspectives s'ouvraient à l'économie française. La production rattrapait le niveau 100, c'est-à-dire le niveau de 1929 à toute allure.

La reprise
cassée

Cependant, du 1^{er} novembre 1936 au 30 avril 1937, en fonction de la parution des décrets par profession, s'appliqua brutalement la loi des 40 heures.

Alors qu'en 1919, la journée de 8 heures avait été l'objet d'un consensus international et qu'elle avait été appliquée progressivement, ici comme pour les 35 heures, la gauche fit comme si la France

n'avait pas à tenir compte de l'environnement international menaçant. Or, la semaine de 40 heures, en termes de production, revenait à donner deux mois de congés supplémentaires, en plus des deux semaines légales. La production industrielle, qui culminait à l'indice 94 en mars 1937, recula à 89 en juin. L'essor économique était brisé. Le déficit de la balance commerciale en mai-juin 1937 était le double de celui qui existait un an



Léon Blum

plus tôt. Ainsi, comme dans le cas des 35 heures, les mesures socialo-communistes eurent pour effet de transférer le travail à l'étranger et le chômage qui avait diminué de 158 000 en trois mois, de septembre à décembre 1936, ne diminua que de 156 000 en six mois, de janvier à juin 1937.

Chute de Blum

Le 13 février 1937, prévoyant l'échec, Blum réclame une "pause" mais il était trop tard. Le recul de l'économie se traduisait par des baisses de rentrées fiscales. L'or fuyait. Le 15 juin 1937, le gouvernement demanda les pleins pouvoirs financiers. Ceux-ci accordés à la Chambre, lui furent refusés au Sénat. Le 22 juin le gouvernement démissionna. Se succédèrent alors deux gouvernements Chautemps et un deuxième gouvernement Blum. On assista à une légère reprise de l'activité au deuxième semestre de 1937 due à une nouvelle dévaluation du franc, mais cette amélioration fut très provisoire. Au début de 1938 se produisit une rechute de l'économie. La production industrielle baissa de 92 à 83, le trafic ferroviaire de 75,5 à 65,6 tandis que l'indice du chômage monta de 145 à 151.

Ces mauvais résultats étaient dus à l'effet second de la loi des 40 heures. Les industries les plus performantes dont la production était limitée par cette loi achetaient moins aux autres qu'elles ne l'auraient fait sans cette limitation. La loi des 40 heures obligeait donc les industries les plus dynamiques à s'aligner sur les moins dynamiques.

Le 10 mars 1938 Chautemps se retirait et Blum formait un deuxième gouvernement qui avalisa sans coup férir l'*Anschluss* par lequel Hitler annexait l'Autriche. En

avril Blum abandonna la partie. Cela marquait la fin du Front populaire dont il faut examiner les résultats.

Deux ans
de démagogie

L'indice de la production industrielle était de 82 en mai 1938 contre 87 en mai 1936. Les deux ans de Front populaire furent donc plus défavorables dans ce domaine que la précédente politique de déflation de Laval. Les investissements, qui sont les gages de l'avenir, reculèrent de 11 % et la consommation de 1,5 %.

Dans certains domaines, mines de charbon, chemins de fer, la productivité s'effondra. La diminution du chômage total a été de 150 000. Elle résulta presque entièrement des effets des deux dévaluations et pratiquement pas de l'application de la loi des 40 heures qui eut des conséquences maléfiques sur le chômage partiel, lequel, après avoir diminué, est remonté à partir de 1937 : mai 1936, 35,4 % ; septembre 1936, 26,8 % ; décembre 1936, 12,1 % ; mai 1938, 20,1 %.

Le pouvoir d'achat des travailleurs, qui est une donnée essentielle puisque c'est avec des promesses fallacieuses d'augmentation des revenus que la gauche a fait voter pour elle en 1936, n'a pratiquement pas bougé. Il était à 118,5 en mai 1936, il est à 119,2 en mai 1938. Normalement les progrès de la productivité auraient dû assurer une augmentation de 4 %. Le Front populaire a donc escroqué les ouvriers ainsi que les autres couches sociales à l'exception des chômeurs qui ont retrouvé du travail.

Le pouvoir d'achat des retraités s'est effondré. De 1936 à 1938, il a baissé de 20 %. Il en alla de même pour les fonctionnaires dont la baisse du pouvoir d'achat fut de 18 % pour les traitements les plus bas, 20 % pour les traitements moyens et 14 % pour les traitements supérieurs.

On peut dire que la politique du Front populaire s'est faite au détriment des plus faibles : les traitements féminins ont été moins augmentés que les traitements masculins, les salaires provinciaux moins que ceux des Parisiens, les allocations familiales et les retraites ont été négligées.

En conclusion, le Front populaire a fait baisser la production industrielle française de 4 à 5 % tandis que celle de l'Allemagne augmentait pendant la même période de 17 %. À cet égard, Léon Blum et les socialo-communistes ont été des alliés objectifs d'Hitler.

(1) *Alfred Sauvy : Histoire économique de la France entre les deux guerres, tome II, Éd. Fayard, Paris, 1972.*

(2) *La base 100 est fournie, généralement, par les chiffres de 1929, dernière année d'activité "normale" avant la crise.*





Léo Lagrange, figure emblématique

par
Philippe ROCH

L'histoire du Front Populaire, progressivement remodelée, réécrite et restylisée après 1945 par ses témoins et héritiers, puis par leurs descendants, est devenue, pour la gauche française, le plus précieux des mythes fondateurs. Et ce pour trois raisons.

Il faut voir de plus près ce qui repose sous ce mythe Léo Lagrange, quelles conquêtes sociales existent sous une foison de vocables.

D'abord, parce que c'est un appel à l'union. Pour la première fois, communistes, socialistes et radicaux firent cause commune; cela ne dura guère, mais la nostalgie de cette aventure fusionnelle resta, et reste toujours, profondément gravée au tréfonds des mentalités.

Ensuite, parce que c'est un appel au ressourcement. Tout doit être fait pour retrouver le souffle de ces heures glorieuses et inspirées, qui n'ont échoué que par la méchanceté coalisée des forces du Mal. Cette œuvre belle et pure n'avait aucun défaut, mais elle était fragile et innocente. À sa seule évocation, l'homme de gauche le plus embourgeoisé se sent redevenir Gavroche.

Enfin, parce que c'est le plus sûr et le plus efficace des réflexes pavloviens, pour redonner matière et consistance à la menace, à l'ennemi commun, cette Bête immonde qui n'a jamais renoncé et qui est prête à dévorer nos libertés si chèrement acquises. Et quel meilleur ciment, quel meilleur adjuvant, que la haine partagée d'un même Mal absolu ?

La source miraculeuse

Mieux que la Commune, trop lointaine, trop sanglante et qui n'a pas modifié le cours de l'Histoire, mieux que l'affaire Dreyfus, trop complexe et trop dangereuse à détricoter, mieux que la guerre d'Espagne qui s'est déroulée sous d'autres cieux, mieux même que la Résistance qui a le grand défaut d'avoir été partagée avec les gaullistes et même, scandale à oc culter à tout prix, avec nombre de royalistes, le Front populaire représente pour la gauche française ce qu'est un phare pour un navire ballotté par la tempête, ce qu'est le sein maternel à un enfant qui se croit abandonné, ce qu'était la madeleine à Proust : la source vivifiante et miraculeuse, qu'on sait toujours retrouver au cœur du jardin patrimonial privatif commun, là où la vilaine Droite ne pénètre jamais.

On a souvent disserté sur la pertinence et la pérennité des no-

tions de gauche et de droite dans la vie politique française. Il est évident que de nombreuses valeurs ont changé de camp ou se sont métissées, il est évident que de nombreux enjeux et non des moindres sont transversaux, il est évident que les coalitions purement électorales ne reposent pour une large part que sur des conventions factices entre intérêts politiques claniques. Mais, pour autant, on ne peut pas dire que gauche et droite n'ont plus aucun sens ! En fait c'est la gauche seule qui a un sens, parce qu'elle a hérité de mythes qui la fondent, et qui la refondent, à la commande. La droite n'a rien de tel, et elle ne se définit que par différence ; dans l'univers des mythes, la droite, c'est ainsi ce qui n'est pas à gauche, et rien de plus.

Il suffit de compulsier, pour s'en convaincre si l'on en doutait, les bulletins, les comptes rendus de congrès, les déclarations... publiés de 1946 à nos jours, par les divers mouvements de jeunesse, d'action laïque ou d'éducation populaire contrôlés par la gauche; de même pour tous les clubs, associations, sections mutuelles ou syndicales participant à la même mouvance.

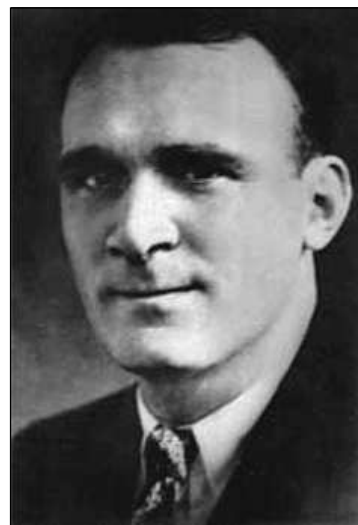
On y voit de façon récurrente se dessiner, à l'intention des adhérents de base et de leurs familles, la légende indélébile d'un Front populaire, incarnation du Beau, du Bon et du Vrai, indemne de toute faute, tombé sous les coups conjugués de l'hydre fasciste et du cynisme patronal. Chaque fois que disparaît l'un des protagonistes de l'épopée, sa notice nécrologique vient ajouter une couche à l'édifice. Et plus le temps s'écoule, plus l'anachronisme s'impose ; les faits ne sont plus énoncés qu'à la lumière de l'Occupation et des camps de la mort, les leçons ne sont tirées que pour nous obliger à continuer, ici et maintenant, à penser correctement.

Fidèles d'une secte

Leurs "vérités" sont simples. Sociales, les mesures prises par le Front populaire furent les premières du genre, exemplaires entre toutes, car elles ouvrent l'histoire des libertés et du bien-être ; économiques, elles étaient porteuses de la seule sortie possible au chômage et à la récession, mais on ne leur a pas laissé le temps de faire effet.

Il ne faut pas chercher ailleurs la clef du Programme commun de la gauche, qui permit à François Mitterrand d'arriver au pouvoir, ni surtout la place centrale qu'y occupaient les nationalisations. Tous les chefs de la gauche politique en 1981 croyaient à l'efficacité des

nationalisations, tout simplement parce que c'était le décalque supposé du programme du Front populaire. Il en fut de même plus tard pour les 35 heures et pour l'allongement des congés par la RTT ; cela ne pouvait que marcher et faire des miracles.



Léo Lagrange
1900-1940

Et, comme cela se passe pour les fidèles d'une secte, les échecs n'entament que peu, et très progressivement, les certitudes, car le besoin de continuer à croire collectivement aux mêmes mythes est d'une autre force que le raisonnement objectif. La démographie assure plus sûrement l'attrition, mais il lui faut du temps. Il y a en France, et pour longtemps encore, assez de personnes dont le cerveau a été façonné par les mythes de la gauche, pour que le Front populaire conserve encore longtemps son prestige, et ce d'autant que les personnes en question sont souvent des enseignants ou au moins des "transmetteurs de savoir".

Et aussi parce que, si plus personne de sensé ne croit aux nationalisations, si le bilan des 35 heures est pour le moins réservé, le socle des acquis du Front populaire n'a pas été vraiment remis en question. Au contraire, il a gardé toute sa force, et continue à être ressenti comme porteur d'espoir et d'avenir. Car si on a abandonné l'économique, si on s'éloigne du social, on assume plus que jamais le culturel, le "mode de vie". À travers les congés payés, les villages de vacances, les auberges de jeunesse, le Front populaire continue à vivre parmi nous.

Les concepts se sont modernisés, bien évidemment; la "professionnalisation", les normes de sécurité, le BAFA sont passés par là ; mais l'esprit demeure, presque intact, entretenu par des vestales attentionnées. Sait-on qu'il n'y a qu'en France que l'on donne un sens précis à deux expressions nées sous le Front populaire, le même depuis leur création ? "Tourisme social" et "éducation populaire" n'ont aucun équivalent dans aucun pays étranger !

Cet acquis qui perdure est dû à un personnage, secondaire de son temps, que le mythe a fait

émerger et qui est devenu la figure emblématique centrale du Front populaire: Léo Lagrange.

Figures incontournables

Trois noms incontournables reviennent en boucle quand on évoque le Front populaire : Jean Jaurès, Léon Blum et Léo Lagrange. Ils ont un point commun, celui d'être inattaquables. Il est intéressant d'analyser comment le troisième, inconnu au départ, est progressivement monté sur la plus haute marche du podium.

JEAN JAURÈS, c'est l'aïeul, le grand inspirateur. Il est vrai qu'il fut, toute sa vie durant, un insaisissable combattant de l'union du mouvement ouvrier. Dans ses discours, les mots de socialisme, de communisme et de collectivisme étaient interchangeables, et également porteurs des mêmes valeurs positives. C'était un homme de culture orale ; il savait haranguer les foules, des heures durant, et à l'époque il n'y avait pas de micro. Il s'adaptait à son public, improvisait et disait souvent n'importe quoi; avec sa grande barbe et sa faconde, il fait davantage penser à Fidel Castro qu'à François Mitterrand. Son assassinat en 1914 l'a en quelque sorte, aux yeux des socialistes, sanctifié et mis hors d'atteinte de tout jugement. Il a fallu pour le rendre présentable expurger massivement ses textes de toutes les citations douteuses qu'ils contenaient ; on n'en a gardé que quelques maximes grandiloquentes, on l'a mis au Panthéon, et on en a fait le père spirituel, la caution morale du Front populaire.

LÉON BLUM est une figure incontournable ; victime d'injures antisémites, déporté, puis miraculeusement rescapé de la déportation, il est à l'abri de la critique. Ses maladroites et ses volte-face au gouvernement ne peuvent donc lui être imputées. Cependant, peut-on dire de Blum par rapport à Jaurès qu'il fut Lénine par rapport à Marx, ou Paul par rapport à Christ ? Hélas pour lui, non, car il s'est survécu trop longtemps. On n'en garde que l'image d'un vieux monsieur ruminant ses souvenirs. Or un véritable héros doit avoir une destinée tragiquement interrompue, laisser des regrets. Kléber vaudra toujours mieux que Jourdan, et Gabriel Péri toujours mieux que Maurice Thorez.

LÉO LAGRANGE, lui, présente un pedigree impeccable. Il n'a pourtant été, dans le gouvernement de Blum, que sous-secrétaire d'État ! Autant dire pas grand chose. Mais c'était la première fois que le sport siégeait à la table du Conseil des ministres. Et plus encore que du sport, Léo Lagrange était chargé de "l'organisation des loisirs". Toute la clef de sa réussite est là.

Né en 1900 près de Bordeaux, où son père était em-



Le 25 mai 1913 au Pré Saint-Gervais, Jaurès prononce un discours contre le service militaire de trois ans.

LES ILLUSIONS DU FRONT POPULAIRE

L' A . F . R E Ç O I T

François-Georges Dreyfus

Une double mythologie

■ Historien, spécialiste de la III^e République, le professeur François-Georges Dreyfus était tout désigné



pour nous éclairer dans notre enquête sur le Front populaire. Il est notamment l'auteur d'une remarquable *Histoire de Vichy* (éd. de Fallois).

L'ACTION FRANÇAISE 2000. – Quelles sont les conséquences diplomatiques et militaires du Front populaire ?

FRANÇOIS-GEORGES DREYFUS. – De ce point de vue, le Front populaire porte l'héritage des gouvernements précédents. Le Front populaire va payer leurs erreurs. L'absence de réaction française face à l'Allemagne en mars 1936 est ainsi beaucoup plus importante que le Front populaire. Si l'on avait suivi l'Action française et riposté à la remilitarisation de la Rhénanie dans les jours suivant le 7 mars 1936, on aurait peut-être évité la défaite de 1940.

► ployé, il réussit assez dans ses études pour être envoyé à Paris, au lycée Henri IV. Mais à 17 ans, il s'engage et se fait remarquer au front par sa bravoure et son sens naturel de l'autorité. Après l'armistice, il commence des études de droit pendant lesquelles il fréquente des cercles révolutionnaires. Après le congrès de Tours il choisira le parti socialiste. Devenu avocat engagé, il est envoyé par son parti dans le Nord où il se fait élire député, dans une circonscription difficile. Réputé pour sa droiture, sa puissance de travail et ses aptitudes à la communication, il apparaît comme l'un des éléments d'avenir du parti socialiste, et le gouvernement du Front populaire lui offre un strapontin, alors qu'il n'a que 36 ans. Il y mènera avec détermination une politique dont il n'imaginait sans doute pas la pérennité à venir. Son antifascisme le conduira à être antimunichois et à se démarquer du gouvernement Daladier ; à la déclaration de guerre, il quitte son mandat parlementaire pour s'engager. Devenu sous-lieutenant après son passage aux EOR, il est tué au front le 9 Juin, lors de l'offensive de l'Aisne. Il n'aura donc pas connu l'armistice.

Après lui, Borotra

Ce destin hors du commun lui confère, à la Libération, l'étoffe d'un héros. Voilà quelqu'un qui

La politique extérieure du gouvernement du Front populaire va s'essayer à rétablir nos positions en Europe centrale. Les Yougoslaves ne nous font plus confiance et se rapprochent de l'Allemagne, de même pour la Roumanie. Seule la Tchécoslovaquie nous demeure fidèle. Comme ministre des Affaires étrangères, Yvon Delbos a été supérieur à son prédécesseur Pierre-Etienne Flandin. Quant à Daladier, catastrophique ministre de la Défense nationale presque continuellement entre 1932 et 1940, il n'est pas socialiste ou communiste mais radical.

Le grand problème diplomatique du Front populaire, c'est la guerre d'Espagne. Le gouvernement français avait le choix entre la neutralité, l'aide aux républicains et celle à Franco. Blum avait l'intention de soutenir les républicains. Cela peut se concevoir si l'on considère que Franco est soutenu par Hitler. mais il fallait agir vite. Or Blum sera incapable de prendre une décision : on en restera à une neutralité de façade et à une aide indirecte au nom d'une pseudo internationalisation.

Malgré l'aide aux républicains, Franco n'entrera pas en guerre contre la France, du fait de la ruine de son pays et des effets bénéfiques de l'ambassade du maréchal Pétain à Burgos en 1939.

n'aura pas à se faire pardonner d'avoir voté les pleins pouvoirs au Maréchal. Les choses sont cependant plus complexes. Car on peut affirmer, au grand dam de la gauche, que c'est la Révolution nationale qui a fait le bonheur de l'œuvre commencée par Léo Lagrange ! Le champion de tennis Jean Borotra, appelé par le Maréchal au portefeuille des Sports, reprend et développe la politique lagrangienne d'organisation et d'encadrement des loisirs. Le contexte n'a plus rien à voir mais les instruments sont les mêmes. Et le gouvernement de Vichy sait se montrer généreux : équipements, stades, écoles de formation d'animateurs se multiplient sur tout le territoire.

Tant et si bien que quand arrive l'épuration, le monde du sport et de l'éducation populaire s'en sort très bien ; tout le monde ayant été maréchaliste, aucune épuration n'est possible, tout le monde retourne sa veste comme si de rien n'était, et la politique lagrangienne continue de plus belle sous la Quatrième. Les communistes font cependant scission, et créent partout où ils le peuvent des structures parallèles à celles des socialistes.

Car Léo Lagrange n'était pas qu'un animateur enthousiaste et communicatif. C'était aussi un militant socialiste conséquent et organisé. Il installe quantité d'organismes d'action laïque, les subventionne et les contrôle, gère ses

Du point de vue technique, même si le Front populaire va désorganiser la production industrielle française avec les 40 heures, dont l'impact a été considérable, en même temps il relance notre production militaire : si nous



Une affiche de propagande prémonitoire

construisons alors moins d'avions que l'Allemagne, nous construisons plus de chars et de meilleure qualité que ceux de nos voisins. C'est leur emploi qui posera problème.

A.F. 2000. – Quelle mentalité animait alors la gauche française ?

F.-G. D. – Les dirigeants du Front populaire étaient animés d'une

double mentalité qui devait se révéler catastrophique : l'antifascisme, au sens strict du terme, et le pacifisme. L'antifascisme, empêchant tout rapprochement avec l'Italie, jeta littéralement Mussolini dans les bras d'Hitler. Le pacifisme poussait pour sa part à la baisse des crédits militaires. Malgré ces positions, la France du Front populaire ne fut pas très accueillante envers les immigrés fuyant l'Allemagne nazi, et notamment les juifs, comme l'ont bien montré François Huguenin et Pierre-Jean Deschodt dans leur livre *La République xénophobe*.

Il n'y avait pas que la gauche qui nous désarmait : le lobby hippique, défenseur des élevages de chevaux et très puissant parmi les parlementaires, souhaitait à la même époque privilégier l'artillerie hippomobile sur l'artillerie motorisée...

A.F. 2000. – N'assiste-t-on pas, dès le début, à une relecture mythologique du Front populaire ?

F.-G. D. – En effet, plus je réfléchis sur le sujet, plus je pense qu'il existe depuis le début une double mythologie du Front populaire.

À gauche, on y voit une sorte d'apothéose sociale. Or si les congés payés étaient une mesure

d'exemple à l'étranger où, dans ces activités, les choses fonctionneraient mieux en coûtant moins cher.

Les rivalités et conflits y existent, comme partout. Pierre Mauroy, en délicatesse avec la Ligue de l'Enseignement, fut à l'origine de la création d'une structure concurrente, qu'il appela la Fédération Léo Lagrange, ce qui conféra une visibilité publique à l'ancien sous-secrétaire d'État de Léon Blum. Celui-ci avait déjà à son nom plusieurs stades, plusieurs rues ; il devint en peu de temps le principal pourvoyeur d'emplois aidés, inscrit sur des dizaines de milliers de feuilles de paie, tant et si bien que le label "Léo Lagrange" est devenu un nom commun, plus facile à identifier que "éducation populaire".

Jusqu'à ses derniers jours, Madeleine, la veuve de Léo, resta présente aux côtés de Pierre Mauroy et d'autres pour faire vivre la flamme du souvenir. Héros sans tache, mort au champ d'honneur, Léo Lagrange s'est trouvé, empiriquement et par touches progressives, propulsé au rang d'étoile majeure, irremplaçable et incontournable. Il représente le Front populaire toujours vivant, toujours parmi nous, toujours porteur d'espoir pour un vaste public, dont certes seul le noyau est politiquement engagé, mais dont les lisières s'étendent bien au-delà du monde enseignant syndiqué.

Philippe ROCH



nécessaire, les quarante heures étaient une ânerie (comme aujourd'hui les trente-cinq heures) et même une ânerie dramatique quand on les compare à la productivité allemande de l'époque. Les nationalisations s'imposaient également, la plupart des compagnies ferroviaires étant alors déficitaires et notre construction aéronautique étant trop dispersée pour être efficace.

À droite, au contraire, le Front populaire est regardé comme l'horreur des horreurs. D'où le procès de Riom mené par l'État français avec plus ou moins de bonheur. En effet, si le général Gamelin ou Édouard Daladier méritaient d'être jugés, Léon Blum ou Guy La Chambre n'avaient à mon avis aucune raison d'y figurer.

Propos recueillis par Pierre LAFARGE

NÉFASTE DIPLOMATIE

Dans *L'Action Française* du 13 mars 1938, Charles Maurras relevait un fait qui se passe de tout commentaire :

« Un fait nouveau s'ajoute au grave dossier de la diplomatie du Front populaire.

On dit : – un fait inouï.
– Mais non.

C'est un fait qui aurait dû être présent aux esprits de tous.

Ce que M. Bertrand de Jouvenel a, si utilement, raconté au congrès du Parti populaire français eût dû être imaginé, conçu, induit, vu d'avance, par tous les esprits attentifs à notre politique étrangère.

Cela devait être. Cela a donc été.

Voyons comme cela a été. Je cite :

“M. Bertrand de Jouvenel a pris la parole au deuxième congrès du P.P.F. pour exposer les circonstances dans lesquelles après une interview de M. Mussolini il s'était vu refuser une audience, de la part de M. Léon Blum, alors président du Conseil. Devant les circonstances graves, M. Mussolini avait chargé, en juin 1936, Bertrand de Jouvenel du message suivant :

Avec vous je défendrai la Tchécoslovaquie, avec moi vous défendrez l'Autriche. Il n'y a pas d'autre moyen d'arrêter la conquête de l'Europe centrale par l'Allemagne. Dites cela à Blum. Je signe un traité demain s'il le veut”.

Blum a refusé même de connaître les propositions de Mussolini. »

Charles MAURRAS



Le Front populaire était-il socialiste ?

par
Olivier PICHON *

rent pas toujours mieux ou, en tout cas, certainement trop.

La place de l'État

C'est bien le problème qui est posé par l'étude économique du Front populaire. Si en effet sa politique ne fut guère socialiste au sens où nous l'avons posée, c'est que l'État n'en avait pas les moyens : peu d'experts, peu "d'hommes de l'État", une fonction publique limitée et l'absence de volonté d'infléchir le sens général de l'économie. Bien sûr, des esprits nombreux, souvent brillants, pensent à cette action de l'État. On peut citer le groupe X-Crise et d'autres encore très bien étudiés dans le livre de François-Georges Dreyfus sur les origines de Vichy.

la vie économique sous le Front populaire. Le premier concerne le problème monétaire : il est d'ailleurs beaucoup plus un attribut de la souveraineté qu'une véritable intervention économique. Au printemps 1936 toutes les grandes monnaies ont été dévaluées : la livre dès 1931, le dollar en 33, et le franc Poincaré est sur-évalué. Il faut bien comprendre que la dévaluation Poincaré a été vécue comme une rupture par les Français après 125 ans de stabilité monétaire (le franc germinal de 1803) et qu'une nouvelle dévaluation apparaît aux dirigeants du Front populaire comme une amputation du drapeau.

Maudite dévaluation

Mais la vraie raison des réticences de Blum c'est que la pratique de la dévaluation en ce dé-

çais se sont habitués au contrôle des changes, mesure abolie par l'Europe en 1987.

Un avant-goût de la PAC

Le second exemple porte sur la question agricole où le Front populaire fut le plus interventionniste sans doute. On sait la dramatique caractéristique de la crise de 1929, la baisse catastrophique des prix, la déflation généralisée : les prix agricoles, dans ces circonstances, résistent encore moins bien que les prix des produits manufacturés. Les agriculteurs voient donc le prix des céréales s'effondrer. Chartres fut le théâtre de véritables émeutes des petits producteurs beaucerons désespérés par "le blé gangster", ce blé vendu par les gros céréaliers en dessous du plancher établi par le gouvernement. Le Front populaire va créer l'Office interprofessionnel du blé dit ONIB puis ONIC (céréales), véritable prototype de la PAC mise en place par la volonté de De Gaulle et des hauts fonctionnaires français à partir de 1962. Son principe revenait à payer au dessus du prix du marché mondial les produits tout en faisant assumer par la collectivité les stocks, leur écoulement ou leur destruction ; il y a bien là quelque chose de la PAC.

La vraie rupture

À l'évidence la rupture dans l'histoire économique du XX^e siècle ce n'est pas 1936 mais 1940 ou 1941, dates auxquelles l'État, sous Vichy, se dote des moyens d'intervention dans l'économie. Dès lors, la technocratie est née ! À titre de simple exemple on se souvient que l'École d'Uriage fut la pépinière des cadres de la IV^e et de la V^e république. Et n'en déplaise à ceux qui voudraient voir, politiquement, une rupture dans les années suivant la Libération, sur le plan économique il y a une grande continuité entre Vichy et la IV^e République. Que les communistes soient les inspirateurs de cette politique est incontestable mais les moyens leur ont été désormais donnés pour intervenir. L'État finira par acquérir le poids que l'on sait aujourd'hui et, s'il n'est pas déraisonnable de vouloir comme le disait R. Reagan qu'il « **descende de notre dos** », il faut se souvenir que l'URSS est morte sous son poids en 1991 mais que la période qui a suivi a été gravement affectée par l'inexistence quasi totale de ce même État qui vit proliférer l'anarchie, les mafias et les oligarques, toute la politique du président Poutine étant de rechercher l'équilibre entre le trop d'État et le pas assez d'État. La France dans l'inévitable réforme qu'elle doit accomplir devra s'en souvenir. ■

* Directeur de Monde et Vie.

Poser la question peut paraître étrange et pourtant elle doit se poser. Politiquement d'abord, parce que l'alié radical était loin de l'être, attachés comme le sont les élus radicaux à la laïcité, au discours républicain, mais loin d'être des partages. Quant aux communistes, leur soutien était sans participation et l'on sait que leur entrée dans le Front populaire était liée au revirement, très relatif d'ailleurs, de Staline face au danger hitlérien.

C'est en fait dans les années d'après Vichy que l'État finira par acquérir le poids que l'on sait aujourd'hui...

En réalité la question de savoir si le Front populaire fut socialiste doit d'abord se poser par rapport à l'économie. De ce point de vue, il faut savoir ce qu'on entend par socialisme, si l'on s'accorde pour admettre que le socialisme, même en économie de marché, suppose que l'État dispose de moyens économiques importants qui lui permettent, institutionnellement, d'intervenir dans l'économie, voire de disposer d'une partie de l'appareil de production et des hommes pour soutenir son action.

Nous avons donné ici une définition du socialisme modèle deuxième moitié du XX^e siècle, tel qu'il peut s'observer à partir de la Seconde Guerre mondiale. On aura reconnu le modèle social-démocrate dont l'appellation est d'ailleurs variable selon les pays. Il nous faut donc examiner, au-delà de la puissante dimension mythique, ce que fut réellement l'action du Front populaire qui, rappelons-le, n'eut guère le temps pour lui puisqu'il demeura au pouvoir une très courte année.

Un peu de social, peu de socialisme

La fonction politique est très souvent l'art de créer des mythes, de donner une charge symbolique voire affective à l'action et, de ce point de vue, le Front populaire a réussi, tant son insignifiant passage au pouvoir a laissé une trace importante dans l'inconscient collectif français. Dans ce registre s'inscrivent les congés payés et les 40 heures. On aura noté qu'à partir de cette date le social en France se fera toujours par le haut c'est-à-dire par la loi, c'est-à-dire le plus souvent de façon non contractuelle ; il en sera ainsi des lois ultérieures sur les trois semaines de congés payés accordées par le Front républicain en 1956, la loi Mauroy sur les retraites

en 1982 et, bien sûr, la loi Aubry sur les 35 heures. Choix politique quasi culturel en France qui confèrera une grande rigidité aux dispositions sociales.

De ce point de vue on oublie souvent ce que Jean Fourastié nous a magistralement enseigné à savoir que la source du progrès social n'est pas uniquement dans la loi mais aussi dans les formidables gains de productivité. Il est vrai qu'au XIX^e siècle la loi avait beaucoup fait pour le social surtout grâce aux catholiques sociaux (travail des enfants, etc.). Quoi qu'il en soit, le résultat est que, outre que les ouvriers français travaillaient moins que les ouvriers allemands au moment où Hitler réarmait l'Allemagne, les Français après 1945 auront, en moyenne, une durée hebdomadaire de travail supérieure à celle des Allemands et des Britanniques. Ce paradoxe ne saurait s'expliquer uniquement du fait que les gouvernements qui suivirent le Front populaire cherchèrent à revenir sur la loi des 40 heures, « **la semaine des quatre jeudis** » disait Paul Reynaud, mais parce qu'à vouloir forcer le cours des choses économiques on perd souvent sur les capacités productives et, de ce fait, les gains de productivité, facteurs de progrès sociaux, ne sont pas au rendez-vous.

Manque d'experts

Dans le même registre l'histoire aura retenu que les accords de Matignon permirent la reconnaissance des syndicats : est-ce en soi du socialisme ? Quant aux augmentations de salaires concédées par le patronat au cours des mêmes accords de Matignon, elles n'étaient pas déraisonnables dans l'époque car il fallait, dans un contexte déflationniste généralisé, redonner du pouvoir d'achat aux masses. Cela se justifiait assez largement, mais ce ne fut pas le gouvernement qui accorda ces augmentations, il n'en fut que le médiateur ; au surplus, la mesure était plus keynésienne que socialiste. Tout cela cependant à condition qu'on ne "gonflât pas un pneu crevé" et que le pouvoir d'achat ainsi distribué s'exprimât au bénéfice des productions françaises.

En revanche, au printemps 1937, Léon Blum fut incapable d'apprécier les effets en cours de la reprise de l'économie française, faute d'experts. Blum, Herriot et le personnel politique de la III^e République étaient des lettrés et non des experts et l'on aurait tendance à penser que l'économie est une chose trop sérieuse pour être laissée à des littéraires si... Si le thème de la Synarchie qui se développe à l'époque et la naissance prochaine de la technocratie ne nous donnaient pas à penser, avec le recul du temps en ce début du XXI^e siècle, que les experts ne fi-



Manifestation des ouvriers
devant les usines de Renault-Billancourt en juin 1936

Celui-ci montre que l'influence des intellectuels non conformistes sur le futur régime prime sur celle des maurrassiens. C'est ainsi que l'on voit se profiler la montée de la future technocratie que, par ailleurs, un homme comme Tardieu appelait de ses vœux. Alfred Sauvy, dans sa magistrale *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, montre comment le ministère des Finances, sis encore rue de Rivoli, calculait l'indice des prix. Un fonctionnaire du ministère sortait alors du Louvre avec un panier qu'il remplissait, avenue de l'Opéra et dans les magasins des rues avoisinantes, des biens censés représenter le panier de la ménagère, puis s'en retournait au ministère pour faire la moyenne. Aujourd'hui c'est par excès que l'on pêche quand on pense aux innombrables fonctionnaires qui sont censés contribuer à l'établissement de l'indice.

Deux exemples montrent les degrés d'intervention de l'État dans

but du XX^e siècle est surtout d'absence totalitaire. Les grandes dévaluations, voire les destructions monétaires (Russie) ont été celles des bolcheviques et des nazis et le contrôle des changes qui doit accompagner une dévaluation pour assurer sa réussite et éviter que les détenteurs de capitaux se mettent en position de change ou privent le pays de ses capitaux, est une contrainte anti-libérale et choque profondément les habitudes de ce bourgeois libéral qu'est Blum. Cependant il fut contraint au final de dévaluer à l'automne, ce qui conféra à la monnaie nationale un avantage de change certain mais trop tardif. Les effets de la dévaluation compétitive se feront sentir au printemps sur les exportations mais il est déjà trop tard. L'embellie économique mal perçue sera peu durable. C'est à partir des dévaluations de 1939 et surtout celles qui suivirent la guerre, 47, 48, 49, 58, 69, 81, 82, 83, et 86 que les Fran-

Un crime de l'Occident contre la paix

par
Michel FROMENTOUX

mondial. Après la guerre qui laissa l'Iran exsangue, les Britanniques furent lents à évacuer le pays (n'hésitant même pas à s'entendre plus ou moins avec le Toudéh), mais les Russes restèrent, fomentant un séparatisme en Azerbaïdjan qui marquait le premier acte de la confrontation Est-Ouest. Et c'est alors que surgit un autre patriote décidé et habile, Ghavam, qui parvint à duper Staline !



Houchang Nahavandi

Toutefois l'Iran était entré dans tout un processus de discussions et de négociations à forte odeur de pétrole. Londres refusant tout compromis, un grand tribun, Mossadegh, le "vieux lion", ne se laissa pas intimider et annonça tout bonnement la nationalisation du pétrole, qui eut pour effet de chasser les Britanniques ! Hélas, ceux-ci se vengèrent en entravant l'exportation du pétrole iranien. Il s'ensuivit des jours d'instabilité qui débouchèrent sur une crise du régime qu'un général hors normes, Zahédi, nationaliste et probe, tout dévoué au shah, parvint à résoudre en cinq jours !

On comprend que voyant son pays triompher toujours des épreuves les plus dangereuses, le shah Mohammad Reza Pahlavi, lorsqu'il entreprit de gouverner par lui-même, pût nourrir pour son royaume les plus grandes ambitions. Au passage, s'appuyant sur des documents irréfutables, Houchang Nahavandi révèle le vrai visage de la Savak, cette institution de lutte contre l'espionnage et la

subversion soviétiques et contre leurs ramifications politiques intérieures. Elle commit certes des excès et fut pour le régime un boulet exploité à outrance par ses ennemis, mais son plus grand tort fut assurément de ne pas voir venir l'effroyable révolution qui se préparait dès le début des années 70...

Trahi par l'Occident

Houchang Nahavandi décrit alors ce que l'on a appelé la "révolution blanche" sous l'impulsion personnelle du shah : un élan prodigieux dans tous les domaines, de l'économie au militaire et au culturel, un véritable « âge d'or », « **bonne image de son éclatante prospérité, mais aussi de sa volonté de puissance puisque le mécénat public y jouait un rôle déterminant** ». Le Shah répétait « **qu'il ferait de l'Iran une des cinq puissances industrielles du monde avant la fin du siècle, un modèle non seulement pour le tiers monde mais aussi pour l'Occident dont il ne cessait de dénoncer la décadence, la paresse et le gaspillage** ». Ainsi peut-on dire qu'en 1977, l'Iran était en train de réussir « **l'unique décollage économique performant du tiers monde** ».

Ce fut alors le drame : « **À partir de 1954, toute la diplomatie impériale, sans doute l'aspect le plus réussi et le moins contestable et contesté du règne, a été menée avec un grand sens de l'intérêt national, d'abord pour sauvegarder l'indépendance du pays face à l'ogre soviétique et ses appétits. Cela fut la phase de l'alliance privilégiée avec l'Occident, les États-Unis surtout. Plus l'Iran devenait prospère et puissant, plus le shah Mohammad Réza tentait de le dégager des contraintes de cette alliance, de jouer un rôle propre, de se poser en arbitre de l'équilibre de la région. Positions et initiatives qui**

allaient paraître insupportables à ces mêmes alliés privilégiés, les retourner contre l'Iran, les amener à soutenir voire à fabriquer une révolution qui, croyaient-ils, pouvait mettre fin aux ambitions de ce pays. L'Iran a été puni : l'Occident le paiera cher. Le monde en pâtira. La suite des événements l'a montré. »

Comme Louis XVI

Les révolutions se ressemblent toutes, et les rapprochements qu'établit Houchang Nahavandi entre Louis XVI et Mohammad Réza sont saisissants : l'un et l'autre ne surent pas toujours écouter leurs meilleurs conseillers et furent aux prises avec la désinformation, la calomnie grossière, les techniques de manipulation des masses ; ils crurent qu'il suffisait de vouloir le bonheur de leurs peuples et ne surent pas prendre les moyens nécessaires pour juguler la subversion. L'un et l'autre connurent les humiliations, les trahisons...

On ne saurait donner un aperçu de la multitude de documents démontant les mécanismes de cette savante machinerie contre le shah et illustrant l'aveuglement suicidaire des présidents Carter et Valéry Giscard d'Estaing qui assurèrent la promotion du fameux ayatollah Khomeiny, quasi illettré, fanatique, animé par la haine et ne rêvant que de terrorisme. En donnant sur un plateau le gouvernement de l'Iran à ce personnage plus que néfaste, l'Occident des Droits de l'Homme a d'un même coup accompli un travail dont l'Union soviétique n'eut plus qu'à recueillir les fruits, et propulsé le terrorisme international.

Vingt ans après, en dépit de l'effondrement de l'URSS, la situation en Iran, au Moyen-Orient et dans le monde n'a pas cessé d'être inquiétante, et pourtant les esprits de part et d'autre de l'Atlantique sont toujours aussi embrumés... Puisse le livre d'Houchang Nahavandi ouvrir les yeux de ceux qui nous gouvernent...

* Éd. Aquilon, 744 pages. Disponible à nos bureaux, 28 euros.

Un nouveau livre nous offre quelques heures en compagnie de notre ami Houchang Nahavandi. L'ancien recteur des universités de Shiraz et de Téhéran, ancien ministre du Shah d'Iran, est un esprit distingué, un historien perspicace, un géopoliticien attentif et – ce qui le rend proche de nous – un patriote fier d'appartenir à une vieille nation, cette nation dont il souffre tant d'être éloigné depuis la révolution islamiste qui a frappé l'Iran en 1978 !

Carter et Giscard livrèrent l'Iran au terrorisme et le monde ne s'en est toujours pas relevé...

Dans *Carnets secrets. Chute et mort du Shah*, paru il y a trois ans (éd. Osmondès), il étudiait surtout le drame personnel vécu par Mohammad Réza Palhavi, adulé par les plus grands chefs d'État du monde, puis subitement abandonné et trahi effrontément quand il eut affirmé sa volonté de faire entrer son royaume dans le concert des grandes nations... Aujourd'hui, avec un important volume intitulé *Iran. le choc des ambitions* (1), il analyse le même drame en le replaçant dans une perspective plus historique, et non sans ouvertures vers l'espérance pour un pays qui, en quatre mille ans, a connu des hauts et des bas, mais a toujours su renaître de ses cendres.

Des hommes hors du commun

Les premiers chapitres relatent les tentatives, souvent couronnées de succès, de modernisation de l'Iran depuis deux siècles. On est frappé de voir, face à tant de crises mettant l'existence même du pays en cause, surgir à chaque fois un homme hors du commun, sachant rassembler les énergies et en imposer aux grandes puissances.

Abbas Mirza vers 1813, puis Amir Kabir en 1848, puis Reza Kahn au début du XX^e siècle s'affrontèrent

rent courageusement aux deux puissances voulant dominer le Moyen Orient : la Grande-Bretagne et la Russie. Le généralissime Reza Kahn, pour sa part, s'appliqua d'abord à restaurer l'autorité de l'État (Politique d'abord...), pour mieux lutter contre la corruption et les ingérences étrangères, ce qui le conduisit à se substituer en 1926 à la dynastie des Qadjar, devenue trop chancelante. Cela se passa d'ailleurs sans violences, dans un grand esprit de retour aux sources et de continuité nationale. Très vite les effets se firent sentir : apparurent de belles routes, de grands équipements, les droits des femmes furent reconnus avant tout autre pays musulman, l'Université fut refondée et les élites invitées à se mettre à l'école des pays européens, notamment de la France, les cadres de l'armée allèrent se former à Saint-Cyr...

Hélas, les astuces, notamment en matière de pétrole, tendant à déjouer les ambitions des Russes et des Britanniques valurent à l'Iran d'être envahi en 1941 en même temps par les uns et les autres. C'est alors que surgit un vieux sage, Foroughi, Premier ministre, qui sauva la souveraineté de son pays, en prenant de court les "Alliés" qui exigeaient la démission du shah Reza Kahn, et en faisant par surprise couronner son fils Mohammad Réza Pahlavi, car pour Foroughi il fallait « **sauver la monarchie qu'il croyait être la garante et le symbole de l'indépendance et de l'intégrité de l'Iran et la forme de gouvernement la mieux adaptée à l'histoire et aux traditions du pays** ».

Souveraineté nationale

Dès cet instant, apparut le double jeu du parti communiste, le Toudéh, toujours au service de l'Union soviétique qui allait s'en servir ou sembler l'abandonner selon les seuls intérêts du communisme

Une légende chouanne d'Anne Bernet

Nous ne connaissons alors d'Anne Bernet que ses premiers articles dans *Aspects de la France* et ses chants chouans et vendéens qui, certains soirs, dans les sessions ou les camps d'Action française, nous arrachaient des larmes. Or elle gardait sous le coude, avec une trop grande modestie, une "œuvre de jeunesse" qui vient tout juste – enfin ! – d'être publiée et dont la lecture montre qu'au seuil de son œuvre aujourd'hui gigantesque, elle était comme prédestinée à parler de Dieu, du Roi, des héros et des martyrs de l'Ouest avec une passion pour la vérité, une puissance d'évocation, une justesse de ton qui, déjà, la portaient à côtoyer Barbey d'Aurévilly et Jean de La Varende.

Le carrefour de la belle étoile, sous-titré "Légende chouanne", est une nouvelle, donc un ouvrage de fiction, mais chez Anne Bernet la fiction ne saurait être fantaisie vagabonde ; au contraire elle permet d'atteindre dans les personnes et les choses une vérité plus profonde que la réalité apparente. Nous

sommes transportés en 1825, donc sous la Restauration, dans une société où cohabitaient et parfois s'imbriquaient deux mondes : celui des âmes à tout jamais marquées par ce qu'elles avaient vu ou entendu dire des sataniques atrocités de la Terreur, et celui des parvenus comblés d'honneurs par Napoléon qu'ils s'étaient empressés de trahir en 1814-1815 pour accepter encore d'autres honneurs du roi Louis XVIII, tout en s'arrangeant, bien sûr, pour ne jamais rien livrer de ce qu'avait été leur comportement sous la Terreur...

Édouard de..., lui-même fils d'un ancien aide de camp de M. de Charette qui mourut fusillé après s'être rallié à l'armée du marquis de Frotté, et d'une mère qui avait su déjouer les avances libidineuses de l'horrible Carrier à Nantes, fréquentait depuis peu une famille dont le fils 'était son ami et dont il rêvait d'épouser la fille quand, un soir, la mère, la comtesse de La Limouzière, avec un talent inouï de comédienne, entreprit de lui raconter la mort, le 27 janvier 1794 à Laval,

sous la guillotine dressée face au château, du magnifique Philippe de La Trémoille, prince de Talmont. Que tout dans la manière de cette femme de conduire son récit ait été préparé et calculé n'avait pas échappé à Édouard de..., lequel, peu après, découvrit par un concours de circonstances et de rebondissements la vérité sur ladite comtesse, sur sa conduite au temps de la Terreur et sur ses relations avec les La Trémoille. Nous laissons le lecteur découvrir lui-même à quel degré d'ignominie l'homme – en l'occurrence la femme – peut être poussé par le déchaînement des passions révolutionnaires.

Vengeance et rédemption

Des pages souvent sublimes où la vengeance n'éclipse jamais le pardon, ni la rédemption. Le fils de la comtesse trouvera la mort en participant en 1830 à la prise d'Alger, la belle aventure que laissaient les Bour-

bons en héritage, Édouard de... mourra en 1832 pour les beaux yeux de la duchesse de Berry, et la comtesse, quant à elle, expiera son lourd passé par trente années de prières et de mortifications dans un couvent. Ajoutons que cette nouvelle se déroule sur fond de Semaine sainte et qu'Anne Bernet sait mieux que quiconque décrire le tragique saisissant d'une nuit dans le fameux bois de Misedon hanté par le souvenir de Jean Chouan et où le grand oiseau de nuit, le chat-huant, remit Édouard sur son chemin et sur celui de l'effroyable vérité. C'était au carrefour de la Belle Étoile.

Procurez-vous vite ce petit joyau, illustré J. Le Blant et Aramis, de nature à ranimer les fidélités catholiques et royalistes.

M.F.

* Anne Bernet : Le carrefour de la belle étoile. Éditions AntéE, 16, rue Jean de La Varende, 14250 Tilly-sur-Seulles. 105 pages 16 euros. Disponible à nos bureaux.

Voir ou ne pas voir la nouvelle *Marie-Antoinette* ?

Je n'avais guère envie de voir la *Marie-Antoinette* de **Sofia Coppola**, mais ma curiosité a été la plus forte et, m'attendant au pire, je suis ressorti de la salle plus pensif que mécontent.

On ne pouvait attendre de la réalisatrice américaine un film exempt d'effarants anachronismes et d'énormes fautes de goût ; si elle s'est intéressée à la fille de l'impératrice Marie-Thérèse arrachée en 1770 à quinze ans à son enfance viennoise pour venir épouser le dauphin Louis-Auguste, futur Louis XVI, et devoir ainsi se coller à l'étiquette devenue alors rigide et surannée de la cour de Versailles, c'est pour en faire une espèce de vedette "pop", d'esprit "néo-romantique" et contestataire. La mode n'est-elle pas de nos jours de louer les princesses dans la mesure où elles se dépouillent de leur condition de princesses ? Et pourtant, sans doute à l'insu de Sofia Coppola, chez sa Marie-Antoinette, la femme est quand même souvent rattrapée par la reine.

Délire hollywoodien

La plupart des scènes sont tournées à Versailles même, ce qui donne lieu à des tableaux de toute beauté, mais les personnages, eux, sont approximatifs : Louis XV est présenté comme un vieillard lubrique, ce qui est une insulte à un roi qui fut grand ; la du Barry est grotesque, mais tant pis pour elle ! ; la comtesse de Noailles attachée à éduquer la jeune femme est exagérément sèche ; la princesse de Lamballe et la duchesse de Polignac sont plus frivoles que nature ; le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur des Habsbourg à Versailles, est un pot de colle (ce qu'il fut). Toute dimension sacrée de la monarchie est gommée, et les apparitions de prélats (mariage, sacre, bénédiction du lit nuptial) interviennent sous un jour burlesque.

Quant au jeune dauphin, puis roi, sous les traits de **Jason Schwartzman**, il est un beau mais frêle jeune homme (ce qu'il ne fut pas), mauvais danseur, gros mangeur et grand timide (ce qu'il ne fut que trop) et, malgré tout, point du tout mal à l'aise dans la seule scène politique du film, celle où il décide avec ses ministres d'aider les "insurgents" d'Amérique contre l'Angleterre.

Dans ce monde que la réalisatrice veut "décadent", Marie-Antoinette, incarnée par la belle et espiègle **Kristen Dunst**, parfaitement dans son rôle, rayonne d'une fraîcheur séduisante.

La grande question sur laquelle s'attarde lourdement le début du film est celle du peu d'empressement des époux devenus roi et reine en 1774 à

consommer leur mariage ; mais on sait l'importance majeure que représentait l'attente d'un héritier tant pour l'avenir de la dynastie que pour la consolidation de la toute récente alliance entre les Bourbons et les Habsbourg ! Mais c'est alors que Sofia Coppola se livre à son délire, campant une Marie-Antoinette s'abandonnant à une frénésie de bals masqués, de sorties nocturnes, de jeux d'argent, de riches étoffes, de (hauts) chapeaux et de souliers de luxe, de dépenses inconsidérées, le tout sur fond de musique rock qui finit par exaspérer (à moins que l'on estime que le rock bien dansé est comme le menuet précipité...)



Pourtant les scènes belles et poignantes ne manquent pas. D'abord le chagrin déchirant de la reine quand elle voit une de ses belles-sœurs accoucher avant elle (Ici, quand même, un zéro pointé à Sofia Coppola qui attribue à la comtesse de Provence, épouse du futur Louis XVIII, l'enfant qu'eut la comtesse d'Artois, épouse du futur Charles X, et qui fut le duc d'Angoulême.)

La vraie reine est absente

Puis c'est la joie débordante de toute la cour lorsque Marie-Antoinette accouche enfin de Marie-Thérèse (Madame Royale) en 1778, puis de Louis-Joseph-Xavier, le premier dauphin, en 1781 et de Louis-Charles, le futur Louis XVII, en 1785. Au rythme de ces naissances et du comportement enjoué de la reine dans son rôle de mère, notamment à Trianon et au Hameau, s'affirme de plus en plus l'amour entre elle et le roi. Ce qui rend impardonnables les galipettes imaginées par Sofia Coppola de la reine avec le beau Fersen, alors que tous les historiens ont dit que cette liaison n'a été que platonique. Puis une scène arrache les larmes : le passage du petit cerceau du premier dauphin en juin 1789.

Le spectateur qui ne sait de l'histoire que ce que l'école lui a dit ne s'y retrouvera pas dans cette accumulation de scènes sans véritable enchaînement. Il pourra même croire que la vie

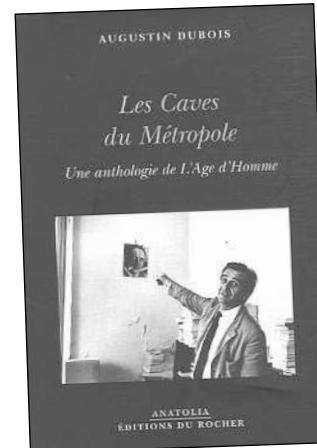
insouciant de Marie-Antoinette, pourtant lavée par Sofia Coppola de la plupart des accusations des libelles du temps, fut la seule cause de la Révolution qui arrive soudain comme une douche froide. C'est à quelques minutes de la fin que le film commence à devenir grand. Les départs à la sauvette en émigration des frères du roi, puis de la duchesse de Polignac, font froid dans le dos en accentuant la solitude du couple royal plus que jamais uni dans un Versailles qui se vide. Puis la populace envahit Versailles (5-6 octobre 1789) et Marie-Antoinette se révèle d'un extraordinaire courage, refusant de quitter le roi, affrontant sur le balcon du château les émeutiers assoiffés de sang ; mais là, quelle idée bizarre que d'avoir inventé cette longue révérence au peuple !

En somme un film très fantaisiste et qui s'arrête là où se révèle la vraie Marie-Antoinette en marche vers l'immolation. Celle-ci est trop au-dessus des préoccupations de Sofia Coppola, laquelle, voulant rapprocher Marie-Antoinette de la mentalité actuelle qui divinise l'adolescence, a quand même réalisé un film moins niais qu'on pouvait le craindre, et qui, peut-être, donnera envie à quelques-uns d'en savoir plus.

Michel FROMENTOUX

Pour saluer l'Âge d'Homme

Il y a quarante ans, à Lausanne, Vladimir Dimitrijevic fondait les éditions de l'Âge d'Homme. Cette maison et son directeur ont, au jour d'aujourd'hui, publié plus de quatre mille titres, dont une forte proportion de traductions.



Le critique littéraire Augustin Dubois a sélectionné dans ce fonds prestigieux quarante auteurs afin de réaliser une anthologie personnelle et donc subjective, mais fort représentative de la diversité des productions de l'Âge d'Homme. On y trouvera bien entendu le monde slave, qu'il soit russe ou yougoslave, particulièrement cher au fondateur de la maison : Léontiev, Zamiatine, Rozanov, Berdiaev, Tsernianski, Biely... On plongera également dans le domaine anglo-saxon avec le

nouvelliste Saki ou le génial Chesterton. Côté français on retrouve Léon Bloy (pour son *Journal inédit*), Octave Mirbeau ou encore Joseph Delteil. Enfin, les Suisses ne sont pas oubliés avec Robert Walser ou Charles-Albert Cingria.

Bien sûr, choix oblige, certaines gloires de la maison manquent à l'appel : Alexandre Zinoviev (qui vient de disparaître), Vassili Grossman (*Vie et destin*), Dominique de Roux (*Immédiatement*) ou encore Vladimir Volkoff. On n'a jamais terminé une exploration de l'Âge d'Homme...

Rappelons que Vladimir Dimitrijevic – ses amis disent Dimitri – a réédité en 2002 deux titres de Charles Maurras : *Mes idées politiques* et *L'Avenir de l'intelligence*, et qu'il représentait symboliquement, lors du centenaire de l'A.F. en 1999 au palais de la Mutualité, ses compatriotes serbes et le monde de l'édition. Souhaitons longue vie à cette belle maison et son talentueux directeur.

* **Augustin Dubois : Les Caves du Métropole. Une anthologie de l'Âge d'homme, éd. du Rocher, 432 pages, 21,90 euros. Postface de Vladimir Dimitrijevic.**

LES FILMS DE JUIN

● **HOOLIGANS.** – *Et un, et deux, et trois ! Ou plutôt : and one, and two, and three ! étant donné que l'action de ce film réalisé par Lexi Alexander se déroule en Angleterre. C'est là, en Angleterre, que Matt, Elijah Wood, étudiant américain bien tranquille (dont le père, journaliste, est toujours par monts et par vaux) renvoyé de Harvard pour un délit qu'il n'a pas commis, débarque chez sa sœur, Claire Forlani, mariée à un ex-hooligan, Marc Warren. C'est aussi là que, par l'intermédiaire de Pete, Charlie Hunnam, frère cadet du mari de sa sœur, Matt va découvrir la fièvre du football et celle des supporters tendance hooligans pour lesquels soutenir un club va de paire avec beuveries et surtout bastons avec les supporters de l'équipe adverse. Des hooligans qui, de "peignées" en "raclées" mortelles, en passant par une sorte de vendetta façon Gangs of New York, vont devenir la "famille" virile de Matt avec tous les risques que cela comporte...*

Tout en rendant, au final, plutôt "sympathiques" certains de ces hooligans du genre jeunes-beaufs-paumés sans autre repère que celui de la violence gratuite et débile, Lewi Alexander signe un film plus terrifiant qu'un thriller horrifique classique du fait que cette violence là, celle d'un monde parallèle aux matches de football, est, elle, bien réelle dans ce que l'on peut appeler la "mi-temps" des "saigneurs" des stades, (sortie le 31 mai).

● **LA COLLINE A DES YEUX.** – *Pour continuer dans le genre horrifique, Alexandre Auja, (fils d'Alexandre Arcady) signe un "remake" bien saignant du film des années 1970 réalisé par Wes Craven, qui nous entraîne aux côtés d'une famille bien peinarde partie fêter un anniversaire de mariage et qui se retrouve bloquée et isolée*

en plein désert suite à une rencontre brutale – et préméditée – entre leur camping-car et un rocher. Une famille qui va voir la plupart de ses membres (chiens compris) transformés façon steak–tartare par des "survivants" dégénérés (suite aux essais nucléaires dans le désert californien), un tantinet cannibales et sentant le faisan pire qu'une carie putride... Inutile de vous dire que ça chiade velu dans ce désert où il y a un monde fou et dans cette nouvelle version franco-américaine plutôt réussie dans le genre. Âmes sensibles s'abstenir ! (sortie le 21 juin).

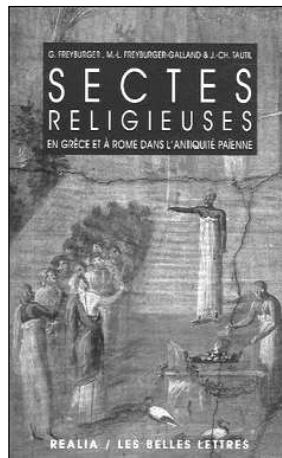
● **Parmi les autres films du mois :** *Isolation (grand prix du jury et de la critique du festival fantastic'Arts 2006 de Gérardmer), histoire de vaches islandaises génétiquement bidouillées par des apprentis sorciers et dont les "bébés-veaux" aux allures de "crevettes" version "Alien" ont la dent dure, de Billy O'Brien qui signe un film de terreur "horrifique" surprenant malgré de petits moyens ; Poséidon, de Wolfgang Petersen, "remake" sans grand intérêt de L'aventure du Poséidon (1993), classique film catastrophe de Ronald Neene, avec notamment Gene Hackman, en pasteur "sauveur" qui cède ici la place à Kurt Russell ; 666 La malédiction, de John Moore, avec notamment Mia Farrow et David Thewlis, également "remake" sans surprise du classique et "diabolique" film réalisé en 1975 par Richard Donner, avec Gregory Peck et Lee Remick, parents malgré eux du fils de Satan ; Cars, de John Lasseter, dessin animé plein d'humour dans lequel une splendide voiture de course se retrouve égarée sur la Route 66 aux côtés de bolidés moins rutilants et plus... "débridés" !*

Alain WAELKENS

Rome : des dieux, des démons et des hommes

par
Anne BERNET

logie annonçaient par certains aspects le christianisme, furent de ceux qui ne parvinrent pas à se faire durablement adopter. Tous ces mouvements traduisaient une unique aspiration à une nouvelle relation des hommes et du divin, à l'attente d'un dieu sauveur, à un



contact personnel. Peut-être est-ce ce qui les rendait dangereux pour des sociétés où la religion était affaire commune et politique, et non individuelle. L'on comprend mieux, dès lors, pourquoi la foi au Christ, qui concrétisait ces désirs latents, parut un intolérable ferment révolutionnaire.

Culte solaire

Ces mouvements étaient destinés à demeurer minoritaires ; ésotériques, ils se destinaient à des élites étroites. Ce fut encore plus vrai du mithriacisme, adaptation occidentale d'une croyance indienne qui avait transité par l'Iran, et qui, à l'origine, était réservée aux militaires. S'il s'ouvrit peu à peu à d'autres classes so-

cioprofessionnelles, ce culte solaire resta interdit aux femmes. Cela suffisait, n'en déplaise à Renan, à lui interdire toute ambition à l'universalisme.

Robert Turcan réédite son *Mithra et le mithriacisme*, devenu sur la question la référence absolue, complété des plus récents développements apportés par la recherche et l'archéologie. En notre époque où Bouddha et Krishna trouvent des dévots en Europe, l'étonnant succès du taurobole védique parmi les légions de Lambèse ou d'Argentoratum devient mieux compréhensible.

Si Mithra arriva en Italie par l'intermédiaire probable des soldats de Pompée, et Cybèle à la suite d'une décision du Sénat, il faut aussi chercher pour cause, à la floraison de cultes exogènes, la présence à Rome de tant de populations diverses, provinciaux venus y chercher fortune, commerçants, et surtout esclaves, qui conservaient une part de leurs croyances nationales.

Guerres civiles

Sur une telle constatation, Steven Saylor, auteur de la très remarquable série des aventures de Gordien le Limier, bâtit en partie l'intrigue de son nouveau roman, *Le jugement de César*. Son propos, à travers les enquêtes d'un personnage que le lecteur a connu jeune homme et fréquente maintenant sexagénaire, est de raconter, sous des angles peu exploités, les guerres civiles romaines depuis la dictature de Sylla.

Béthesda, l'épouse égyptienne de Gordien, atteinte d'un mal inexplicable, espère la guérison d'un bain dans le Nil. Voyage périlleux

alors que la lutte entre César et Pompée est entrée dans sa phase décisive. Mais l'enquêteur est prêt à tout pour sauver sa femme.

Tombé au pouvoir de Pompée, son ennemi intime, dont seul la mort lui épargnera un sort tragique, Gordien perd Béthesda, noyée dans le fleuve sacré, et se retrouve prisonnier de Ptolémée. Pris dans les inquiétantes intrigues de la cour alexandrine, déchirée par la rivalité opposant le roi à sa sœur Cléopâtre, il doit aussi disculper son fils, accusé d'avoir tenté d'empoisonner César, dont il est pourtant l'intime ami.

Saylor joue en maître de ses connaissances historiques pour cerner la personnalité de Cléopâtre, et les pouvoirs divins qui lui étaient attribués, analyser la stratégie césarienne, plus ambiguë qu'on le croit d'ordinaire, et peindre une flamboyante description d'Alexandrie au déclin de la puissance ptolémaïque. Certes, pour les besoins de l'intrigue romanesque, il réserve à l'eunuque Pothéinos un sort qui ne fut pas le sien, mais on aurait tort, à cause de cette entorse minime à la vérité, de boudier le plaisir pris à cette série souvent copiée mais jamais égalée.

* **Cicéron** : *De la divination*, Garnier-Flammarion, édition bilingue, 390 p., prix non communiqué.

* **La Nature des dieux**, *Les Belles Lettres*, 250 p., 20 euros (131,19 F).

* **Macrobe** : *Les Saturnales*, livres I à III, *Les Belles Lettres*, 360 p., 25,15 euros (165 F).

* **Gérard et Marie-Laure Freyburger et Jean-Christian Tautil** : *Sectes religieuses en Grèce et à Rome*, *Les Belles Lettres*, 352 p., 21 euros (137,75 F).

* **Robert Turcan** : *Mithra et le mithriacisme*, *Les Belles Lettres*, 195 p., 18,29 euros (120 F).

* **Steven Saylor** : *Le jugement de César*, *Lattès*, 382 p., 20 euros (131,19 F).

LUS AUSSI

● **Jacqueline Amat** : *LES ANIMAUX FAMILIERS DANS LA ROME ANTIQUE*

Durs aux humains, se complaisant aux spectacles de gladiateurs ou aux reconstitutions de chasse de l'amphithéâtre, les Romains étaient pourtant grands amateurs d'animaux de compagnie auxquels ils réservaient des trésors de tendresse inattendus. Dans cette étude exhaustive unique en son genre sont traités par le menu les rapports qui unissaient hommes, femmes, enfants à leurs chiens, de garde, de chasse ou de manchon, leurs chats, leurs oiseaux, mais aussi leurs belettes, serpents, fauves, poneys, singes ou poissons. La valeur religieuse ou onirique attachée à ces bêtes est mise en évidence et éclaire certains comportements qui ne relevaient pas tous de la mode ou du snobisme.

* *Les Belles Lettres*, 280 p., 20 euros (131,19 F).

● **Henryk Sienkiewicz** : *QUO VADIS ?*

À l'occasion du centenaire de sa parution en France et du prix Nobel de littérature qu'il valut au romancier polonais, *Quo vadis ?* a connu l'an dernier plusieurs rééditions et traductions nouvelles. Si je garde personnellement une tendresse particulière pour la version d'origine, certes abrégée mais flamboyante, celle-ci, complète, est des plus recommandables.

* *Garnier-Flammarion*, 540 p., prix non communiqué.

● **John Maddox Roberts** : *SACRILÈGE À ROME*

Decius Caecilius Metellus pourrait n'être qu'un pâle imitateur de Gordien le Limier dont il est le contemporain. Mais Roberts parvient, sur un ton léger, à rendre crédible les enquêtes de ce magistrat romain de la fin de la République, aux prises, dans ce volume, avec Publius Clodius, son intime ennemi, qui vient de profaner les sacrés mystères de la Bonne Déesse. Même si, sur le sujet, je préfère incontestablement *Meurtre sur la Via Appia* de Saylor, et son approche de la personnalité du tribun de la plèbe, l'on prend un incontestable plaisir à la lecture de ce polar historique.

* 10-18, 285 p., 7,62 euros (50 F).

● **Danila Comastri Montanari** : *PARCE SEPULTO*

Ami de l'empereur Claude, le sénateur Statius, séducteur et mondain, occupe ses loisirs à résoudre des énigmes. La belle Lucilla, morte à l'aube de ses noces, a-t-elle été assassinée, et si oui, par qui et pourquoi ? De mystérieuses poupées de cire, des amulettes de la Grande Mère suffiront-elles à ébranler le scepticisme affiché de l'enquêteur ? Avec cette série, d'un accès facile et grand public, l'on est incontestablement un cran en dessous pour la qualité littéraire et le sérieux historique, des auteurs précédents.

* 10-18, 320 p., 7,17 euros (47 F).

Loin des mythologies simplifiées, la religion romaine se révèle sous les aspects contradictoires du syncrétisme et du formalisme. Mélange de traditions, de superstitions, de goût de l'exotique et de pragmatisme politique, les cultes officiels reflètent l'image de l'Empire.

Cicéron libre penseur

Aux dernières décennies de la République, Rome traverse une crise institutionnelle et morale qui s'étend aussi à la religion traditionnelle. Frottées de philosophie grecque, les élites ne se satisfont plus du panthéon latin et, selon les goûts et les tempéraments, inclinent vers l'athéisme ou l'ébauche de monothéisme amorcée par les stoïciens et les pythagoriciens. Sans toutefois remettre en cause le fondement même de la cité, c'est-à-dire le culte officiel, ce véritable contrat qui unit la Ville à ses dieux ancestraux et sans lequel l'Empire ne saurait survivre.

De cette crise et des changements témoignent les derniers ouvrages de Cicéron, *La Nature des dieux*, *La Divination*, *Le Destin*. Ouvrages aux lectures diverses : les auteurs chrétiens les ont parfois interprétés comme la preuve de la désaffection et de l'ironie de Marcus Tullius envers les croyances de son peuple ; les écrivains des Lumières ont salué en lui leur précurseur, libre penseur qui ne s'embarrassait plus de ces fadaïses et les disséquait pour mieux les détruire.

Une interprétation que reprend à son compte José Kany-Turpin, préfacer et traducteur du *De divinatione* en édition de poche bilingue. À lire ce dialogue opposant Cicéron, fort critique, à Quintus, son frère, plus prompt à croire aux signes et aux auspices, l'on pense à la vieille plaisanterie romaine des deux haruspices qui ne peuvent se croiser sans rire. Reste à savoir si la position de l'esprit fort défendue là par Cicéron était vraiment la sienne, et non quelque jeu littéraire sans rapport avec ses croyances profondes. Au-delà de cet insoluble débat reste le plaisir, pour le latiniste, de se référer au texte original, à son appareil de notes excellent, et à cet extraordinaire catalogue de pratiques divinatoires, illustré d'anecdotes indispensables à toute approche des mentalités romaines.

Clara Auvray-Assayas, traductrice et commentatrice de *La Nature des dieux* dans l'intelligente collection de La roue à livres, en tient pour une analyse plus nuancée de la pensée cicéronienne passant au crible la conception de la divinité selon les deux grands systèmes philosophiques de son temps.

Paganisme expirant

C'est dans la même collection que sont disponibles les trois premiers livres des *Saturnales* de Macrobre, l'un des textes ultimes du paganisme expirant. Sous la forme

traditionnelle des conversations de banquet, censées se dérouler dans les années 380 au moment des fêtes de Saturne fin décembre, réunissant autour de Symmaque et de Flavius Nicomachus, chefs de file du parti païen au Sénat, les derniers intellectuels à refuser le christianisme triomphant, Macrobre s'est livré à une compilation éclectique de croyances et de connaissances.

S'y mêlent une collection de bons mots d'hommes célèbres, dont certains alimentent encore le fond de nos humoristes, des discussions grammaticales pointues, de la botanique, des étymologies, une étude de l'art de Virgile, et une analyse des célébrations religieuses romaines. Tout cela a considérablement gagné en valeur du fait de la disparition des ouvrages où Macrobre avait puisé sa science et dont il ne resterait rien s'il n'en avait ainsi transmis le contenu. Cela suffit à faire des *Saturnales*, sinon la bible païenne que certains y cherchent parfois, un texte de référence précieux qu'il est difficile d'ignorer.

Sectes

Symmaque et ses amis, à la fin du IV^e siècle, espéraient encore, par patriotisme mal compris et cependant touchant, une restauration des autels des dieux de Rome. Sans y mettre jamais la violence, qu'ils déplorait amèrement, de leurs prédécesseurs, ils luttèrent contre le catholicisme, forme de pensée pour eux étrangère et inassimilable. D'autres croyances avaient, dans le passé, fait l'objet de rejets similaires de la part des sociétés antiques ; il est intéressant de comprendre pourquoi car rien n'éclaire mieux les rapports de Rome et de l'Église au cours des premiers siècles.

Sectes religieuses en Grèce et à Rome dans l'antiquité païenne, de Gérard et Marie-Laure Freyburger, et de Jean-Christian Tautil, aujourd'hui réédité, parut en 1986, alors que plusieurs affaires sanglantes venaient d'attirer l'attention publique sur un phénomène sectaire encore mal appréhendé. C'est à la lumière de ces événements et de la prise de conscience qui les avait suivis que les auteurs appréhendaient les angoisses des cités antiques confrontées à des phénomènes comparables. Les différents cultes dionysiaques, et leurs dérivés, vraies ou supposées, l'intrusion des dévots de la Grande Mère phrygienne, d'Isis ou de Mithra en Occident constituaient des facteurs plus ou moins évidents de déstabilisation.

Tantôt réprimés avec une grande sévérité, tantôt acceptés, au prix de quelques aménagements, ces mouvements finirent presque tous par trouver leur place dans la société. Curieusement, l'orphisme ou le pythagorisme, dont la morale et l'amorce de théo-

RETOUR AUX CHAPELLES

La chèvre affolée, pour-suivie par le **Jean-Baptiste MORVAN** hésite entre le souvenir de certaines méditations

loup, trouva ouverte la porte de la chapelle des Vaux, s'y précipita, bondit par-dessus les bancs et ressortit en faisant tomber le loquet, laissant le loup prisonnier du sanctuaire... C'est ce qu'on raconte encore dans la paroisse de Trigavou. J'avais oublié l'histoire que je de-

Nos antiques chapelles sont les chefs-d'œuvre de nos provinces de cœur.

vais retrouver fortuitement en allant visiter ladite chapelle somnolant sur un pré entre trois ou quatre grands arbres ; elle était fermée, cet après-midi-là. Mais j'aime à revoir les chapelles de vieux pays pour des raisons obscures, sans doute parce qu'elles jalonnent au long des jours et des années une sorte de carte géographique de souvenirs : aussi bien celles qu'il me fut donné une seule fois d'entrevoir au cours d'un voyage que celles devant lesquelles je passe presque chaque jour. J'éprouvai la même joie intime à découvrir sur le tard la chapelle des Vaux que de revoir, dans sa parure variée de fleurs et de feuillages selon les saisons, la chapelle de Saint-Joachim, sise en bordure de la ville, bâtie à l'emplacement d'une ancienne église, sur un terre-plain limité par de grosses chaînes et encore parsemé de pierres tombales des siècles anciens.

Dans la vieille campagne française

Modestes et comme attentives à nos passages silencieux, rêveurs ou affairés, nos chapelles me semblent dans les campagnes ou les recoins des cités, assumer le même rôle que les croix de calvaires, les blasons frustes ou totalement effacés, comme ceux des Vaux au-dessus de la porte. Les chapelles correspondent pour moi au sens intime et profond du mot "emblématique". Dans le cadre d'une solitude austère ou situées au cœur de bosquets fleuris, elles sont mémoriales, et la mémoire qu'elles détiennent est à la fois captivante et paradoxale : l'esprit

austères et recueillies d'autrefois, et les réminiscences d'historiettes dans la paroisse de Trigavou. En somme elles sont au cœur de la vieille campagne française, le pays du Cœur, fidèle au souvenir de Jeanne d'Arc et de La Fontaine.

En les réunissant toutes au gré d'un jeu de mémoire, je crois que nous pourrions y trouver les motifs ornementaux d'une tapisserie dans le style médiéval : la France, une tapisserie emblématique des chapelles, pourquoi pas ? Nous aimerions bien à nous figurer la suite des jours qui passent, qui glissent comme de la cendre entre les doigts, de manière à conférer à ce temps fugitif ce caractère complet d'une fraternité dévote, champêtre et pastorale, où les silences mêmes de la rêverie viendraient contrarier les fracas vulgaires des publicités. Mieux vaut mille fois cette carte géographique des chapelles françaises que le dessin absurde d'une vision nationale moderne où l'on ignore l'art d'une majesté organisatrice, d'une synthèse orchestrale et royale. Nos antiques chapelles sont encore les chefs-lieux de nos provinces du Cœur ; chacun de nous rêve plus ou moins nettement de conférer un caractère votif et sacré à son "petit Liré", comme chantait Du Bellay au temps des vieux rois...



Les chapelles correspondent au sens intime et profond du mot "emblématique".



TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse
Ville Tél.
Code postal

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A

Les moments décisifs de l'Histoire de France

DE JACQUES BAINVILLE

■ La dernière étude qu'écrivit Jacques Bainville a été publiée dans la *Revue Universelle* du 1^{er} février 1937. L'auteur était mort le 9 février précédent. Sentant sa fin prochaine, Bainville voulut saisir, une dernière fois, les points essentiels de notre Histoire. Le texte est bref, dix-neuf pages, mais dense, précis et lumineux. Si l'Histoire est de la politique expérimentale, Bainville donne ici une leçon d'une rare portée.

I) La Gaule romaine

Après avoir rappelé la relative brièveté de notre histoire – une soixantaine de générations séparent le XX^e siècle de Vercingétorix – Bainville souligne l'importance de la romanité : « Le quart de nos ancêtres a donc partagé la vie de Rome, ce qui équivaut, dans une existence humaine, au temps qu'il faut pour élever un enfant et pour le conduire jusqu'à l'achèvement de ses études classiques ».

II) La chance des Capétiens

La première régence, et qui fut orageuse, fut exercée par Blanche de Castille. Les Capétiens avaient eu la chance de se succéder sans incidents depuis deux cent quarante ans. La première branche s'éteignit une centaine d'années plus tard avec les trois fils de Philippe le Bel. Bainville remarque au passage que les Valois ainsi que les Bourbons finirent avec trois frères.

III) L'ouvrage de Jeanne d'Arc

« Rien ni personne n'excusera jamais les Anglais d'avoir brûlé Jeanne d'Arc. Mais on comprend leur rage. Jamais on ne perdit partie plus près d'être gagnée. »

IV) Le dévouement de Henri III

« Il y a deux grands camps par la France », disait Pasquier. Celui des protestants conspirait avec l'Angleterre, celui des catholiques avec l'Espagne. De parti français, on n'en voyait pas. Tout fut préservé par un sacrifice, celui de Henri III qui mourut en martyr de l'ordre de succession monarchique après avoir été la victime de toutes sortes d'infâmes calomnies dans lesquelles certains prédicateurs de la Ligue jouèrent un triste rôle.

V) La vérité sur le siècle de Louis XIV

Marqué par la Fronde, véritable entreprise révolutionnaire, Louis XIV ne voulut jamais risquer d'être pri-

sonnier d'une émeute parisienne. Le grand Roi laissa croire qu'il désirait un palais à sa mesure ; l'installation à Versailles fut, en réalité, un choix politique dans une France qui aspirait à l'ordre après une longue période troublée. « Quand Louis XIV mourut, on était fatigué de son règne qui avait été trop long... Les libertins du milieu du XVII^e siècle, qu'il avait réduits au silence, se retrouvèrent avec les émancipateurs du XVIII^e. » Bainville considère que la minorité de Louis XV est comme l'annonce de la Révolution. Louis XV essaya d'écarter le danger en brisant la puissance des Parlements. « Après moi le déluge est le type du mot mal compris. Louis XV ne voulait pas dire qu'il se désintéressait de ce qui arriverait après lui, mais qu'il était sûr qu'après lui ce serait la catastrophe. »



Jacques Bainville

VI) Louis XVI auteur de la Révolution

«... À Louis XV déjà vieilli succéda un jeune homme de vingt ans, très confit en dévotion, à qui l'on avait surtout appris que son grand-père menait une vie scandaleuse. » Il rappela « ces Parlements orgueilleux qui tenaient tête à la couronne », s'enfonçant ainsi dans une contradiction qui le conduisit au désastre : il appelait au ministère des réformateurs et les Parlements s'opposaient à toute réforme. La Révolution pouvait-elle être évitée ? « Oui, certainement », répond Bainville. « La France avait besoin de réformes... Pour être un roi réformateur, il fallait être un roi autoritaire ».

VII) La Révolution et la Belgique

Louis XV n'avait pas voulu annexer la Belgique après Fontenoy, et on avait dit « bête comme la paix » car les peuples, même dans leurs parties les plus instruites, ne comprennent pas la haute politique. Ainsi, « la réunion de la Belgique à la France fut proclamée le 1^{er} octobre 1795 ». On fit le serment

de ne jamais abandonner les Belges considérés comme des Français. Pour tenir ce serment, la République se donna à un général ; pour tenir ce serment, « Napoléon s'épuisa à subjuguer l'Europe pour faire capituler l'Angleterre... Comment cette histoire a-t-elle fini ? Par Waterloo. La guerre que la République avait commencée en Belgique et pour la Belgique se termina en Belgique. »

« L'impopularité des Bourbons restaurés vint de leur renonciation à la Belgique. Et quand à son tour Louis-Philippe, pour éviter la guerre avec les Anglais, eut interdit au duc de Nemours d'accepter la couronne que lui offraient les Belges délivrés de la domination hollandaise, le roi-citoyen prépara sa chute plus sûrement qu'en refusant le droit de vote aux capacités. »

VIII) La scission de 1830

Si Louis-Philippe « avait, comme on y pensa un moment, pris le titre de lieutenant-général du royaume en réservant les droits du jeune duc de Bordeaux... des conséquences capitales eussent été évitées ». Après la Révolution de 1848, les royalistes divisés laissèrent agir le Prince-Président : « On peut donc dire que la scission de 1830 a entraîné le second Empire avec les erreurs et les malheurs imputables au second Empire, jusqu'à l'invasion prussienne et au désastre de Sedan. » Après la guerre de 1870, le même phénomène se reproduit : une assemblée monarchiste sera paralysée par la scission. Après la mort du comte de Chambord, la République était installée. Il était trop tard. « C'est ainsi que la scission de 1830 doit être regardée comme le fait politique capital du XIX^e siècle dont elle a dicté le cours. »

Gérard BAUDIN

DANS NOTRE COURRIER

De Gaulle et l'arme nucléaire

Vous écrivez, dans votre compte-rendu du livre d'Alain Griaule (numéro 2701) « que De Gaulle ait par la suite doté la France d'une dissuasion nucléaire et lancé l'industrie nucléaire... ». Ces deux assertions sont fausses.

C'est en 1952 que fut lancé le plan quinquennal de l'Énergie atomique. Dès 1953 on prévoit la fabrication de l'arme nucléaire, la décision ferme ayant été prise en 1956, puis l'année suivante pour les vecteurs. Tout cela est antérieur au retour du général.

Bernard GUILLEREZ
(Var)



CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE

CONFÉRENCES
ÉTUDIANTES

Les conférences étudiantes ont lieu **chaque vendredi à 19 h 15 aux locaux de l'AF.**

2 juin

Socialisme et libéralisme
par Sébastien de KÉRERRO

9 juin

Géopolitique de la Mer Noire
par Philippe CHAMPION

16 juin

*Nécessité
du nationalisme français*
par Pierre LAFARGE

23 juin

(dernière conférence
de l'année)
*L'empirisme organisateur
de Charles Maurras*
par Philippe CHAMPION



L'ASSEMBLÉE DU C.R.A.F.

■ Le Centre royaliste d'Action française a tenu son assemblée annuelle le samedi 13 mai à Paris. **Giovanni Castelluccio** y a présenté le rapport financier. Il s'est félicité de l'augmentation en 2005 du nombre de cotisations versées ; néanmoins beaucoup de nos amis négligent encore d'adhérer au Centre ou de régler leur cotisation. Il a souligné que les cotisations, avec les versements réguliers, sont les seules ressources du mouvement d'A.F.

Dans son rapport moral, **Pierre Pujo** a fixé trois directions pour notre action au cours des mois à venir :

1) Continuer le combat souverainiste avec tous les patriotes français.

2) Ne pas nous engager dans la campagne de l'élection prési-

dentielle en prenant parti pour tel ou tel candidat. Le salut du pays ne sortira pas des urnes. En revanche, nous aurons à rappeler constamment les exigences de l'intérêt national à l'encontre de la démagogie des candidats.

Nous aurons aussi à dénoncer les vices du système de l'élection présidentielle : lutte acharnée entre les clans, manipulation des électeurs par toutes sortes de coups tordus et par des promesses inconsidérées, élection d'un chef d'État partisan qui ne représente qu'une minorité de Français. La campagne de l'élection présidentielle doit être utilisée pour intensifier la propagande monarchiste.

3) Faire du royalisme d'Action française. Notre royalisme n'est ni une nostalgie ni une fantaisie.

Il est la conclusion d'une réflexion politique fondée sur l'empirisme organisateur et la recherche du seul intérêt national. Il nous faut nous pénétrer de cette réflexion politique et non pas suivre nos humeurs du moment.

Pierre Pujo a conclu en soulignant que la façon la plus efficace de servir la France est de le faire à l'Action française.

Thibaud Pierre, secrétaire général des Étudiants d'A.F., a dressé un bilan des activités des jeunes durant l'année universitaire en soulignant en particulier la réussite de deux meetings au Quartier Latin. La prochaine université d'été se tiendra du 18 au 27 août. Étudiants et jeunes sont invités à venir nombreux.

Un large débat s'est ensuite engagé avec l'assistance.

A.F.



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS,
75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ
PAR PIERRE JUHEL

DIRECTOIRE

PRÉSIDENT : **PIERRE PUJO**
VICE-PRÉSIDENT :
STÉPHANE BLANCHONNET

CHARGÉS DE MISSION

FORMATION : **PIERRE LAFARGE**
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS :
THIBAUD PIERRE
ADMINISTRATION :
Mlle DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :

MEMBRES ACTIFS (32 €),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),
BIENFAITEURS (150 €)

PETITE ANNONCE

● Étudiante recherche pour 1^{er} octobre **STUDIO** 450 € maximum.
Appeler au 06 72 15 62 02 ou courriel : lor2kz@hotmail.fr

DEVOIR DE MÉMOIRE

Un grand rassemblement a eu lieu à Toulon, plage du Mourillon, le 25 mai 2006 pour rendre hommage au Corps expéditionnaire qui le 15 juin 1830 débarqua à Sidi Feruch pour libérer les esclaves chrétiens détenus dans cette province turque d'Afrique du Nord, après avoir réduit à néant la flotte barbaresque.

Cette cérémonie, organisée par un collectif d'associations, dont le C.R.A.F., a permis devant un parterre de plus de 200 personnes, de rappeler ces événements et de demander l'abrogation de la loi "Taubira", qui réduit l'esclavage à la seule traite négrière et qui, avec la journée commémorative de l'esclavage noir, tend à une manœuvre politique de culpabilisation de la France et des Français.

Au cours de cette manifestation ont pris la parole : M^e Sylvain Naviaux, responsable de ce collectif, Michel Lagros, du Cercle Algérieniste, Jean-Pierre Papadacci, de l'A.D.I.M.A.D., Joseph Hattab Pacha, descendant du dernier Dey d'Alger, et S.A.R. Sixte-Henri de Bourbon Parme, descendant de Charles X. Tous ont insisté sur le rôle globalement positif de la colonisation française.

Notre ami Jean-Pierre Papadacci souligna aussi que « nous avons hérité d'un magnifique empire, nos pères avaient fait flotter le drapeau tricolore aux quatre coins du monde ; cet empire fut bradé par la IV^e Ré-

publique et achevé par De Gaulle, avec la complicité des socialo-communistes.

Le reniement de notre passé colonial est une capitulation morale qui s'appuie



S.A.R. le Prince Sixte-Henri de Bourbon Parme et Joseph Hattab Pacha se congratulent devant la stèle après avoir proclamé que s'ils s'étaient rencontrés à l'époque, le cours de l'histoire eût été différent.

sur deux notions : la responsabilité collective et la repentance.

Nous rejetons cette notion de responsabilité collective éternelle qui est d'origine orientale et qui est étrangère à l'esprit et à l'âme de la civilisation française.

Nous récusons aussi la notion de repentance qui relève du domaine individuel religieux et qui n'a rien à faire dans le domaine politique et historique. Il n'est pas digne de demander à un ennemi déjà vaincu de se renier.

Le passé de la France ne doit pas être jugé par rapport

aux valeurs frauduleuses du politiquement correct d'aujourd'hui. Être français c'est être solidaire de son pays, c'est assumer toutes les pages de l'histoire de France, les noires comme les blanches. C'est pourquoi nous affirmons que nous n'avons pas à rougir de cette histoire et que nous n'avons rien à nous faire pardonner.

Nous n'ignorons pas le devoir de mémoire mais nous avons aussi la mémoire de nos devoirs et le premier de ces devoirs, c'est la fidélité et le respect dus à l'œuvre et au sacrifice de nos anciens. »

Il y eut ensuite un dépôt de gerbe à la stèle sur laquelle est inscrit dans le marbre :

« De cette rade, le 25 mai 1830, sur ordre du roi Charles X, une flotte

commandée par l'Amiral Duperré comportant 103 bâtiments de guerre et 500 navires de commerce armés par 20.000 marins, transportant un corps expéditionnaire de 35.000 hommes aux ordres du général de Bourmont, ministre de la Guerre, appareilla vers Alger afin de rendre la liberté à la mer et de faire de l'Algérie une terre de progrès que plus d'un siècle de travaux et de combats en commun devait unir à la France par des liens de fraternité. »

L'assemblée pour conclure a chanté le *Chant des Africains*.

Jeanne d'Arc honorée à Grenoble



Dimanche 14 mai, l'Action française s'est associée à l'Alliance royaliste du Dauphiné pour organiser avec le Souvenir français un dépôt de gerbe à la statue de Jeanne d'Arc de Grenoble.

LE MONDE
ET LA VILLE

MESSE

● Une messe sera dite en l'église Saint-Thomas d'Aquin, place Saint-Thomas d'Aquin (Paris 7^e) le **samedi 10 juin 2006** à 10 heures pour le repos de l'âme du **général Raoul SALAN** et de tous ceux qui, étant sous ses ordres, sont tombés pour la France.

Contact : Les Amis de Raoul Salan, 8 rue Lakanal, 75015 Paris.

CONFÉRENCE

● **René PILLORGET**, professeur émérite de l'université d'Amiens, prononcera une conférence sur *Les relations franco-bavaroises au Grand siècle* le **jeudi 8 juin 2006 à 18 heures** aux Archives nationales, 60 rue des Francs-Bourgeois, Paris 3^e.

Cette conférence sera donnée dans le cadre de l'exposition qui se tient au même endroit jusqu'au 7 août 2006 sur *France-Bavière, allers et retours, mille ans de relations franco-bavaroises*, dont nous rendrons compte prochainement dans nos colonnes.

INFORMATIONS

● **Rectificatif.** Contrairement à ce que nous avons annoncé dans notre précédent numéro, **Capucine** n'est pas la fille de nos amis M. et M^{me} Jean-Paul THOUVENIN, mais leur petite-fille.

● L'association Présence de La Varenne organise une **JOURNÉE LA VARENDE** le **samedi 10 juin 2006** sur la route des abbayes de la Seine, sous la présidence de Didier Patte.

Rendez-vous à 9 h 45 à Saint-Martin de Boscherville devant l'abbaye Saint-Georges.

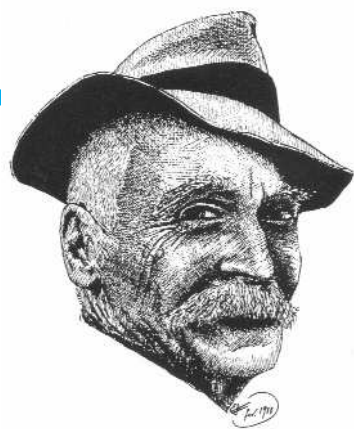
À 11 heures, visite de l'abbaye Saint-Georges.

À 11 h 30, visite de l'abbaye de Jumièges.

À 13 heures, déjeuner au "Relais des Trois Vikings" Saint-Wandrille-Rançon, au pied du Pont de Bretonne. Assemblée générale.

À 15 h 30, visite de l'abbaye de Saint-Wandrille.

Prière de s'inscrire sans tarder (déjeuner et les trois visites : 35 euros) auprès de M^e André Boscher. Tél : 02 31 80 84 67.



HOMMAGE

Jacques Perret l'antimoderne

Du fait de l'acharnement de quelques fidèles et de la conquête de nombreux jeunes lecteurs, l'œuvre du romancier et journaliste royaliste Jacques Perret (1901-1992), loin de disparaître du paysage littéraire français, connaît un net regain d'intérêt. Même la gauche, d'Érik Orsenna à François Cavanha en passant par Michel Polac, ne cache plus son admiration. Témoignent en ce moment de cette heureuse gloire post-mortem un essai de Pol Vandromme, un recueil collectif et des rééditions de romans devenus introuvables. Sans compter qu'à Orange, Jacques Perret a désormais sa rue et que les vitrines de la librairie Gibert Joseph du boulevard Saint-Germain abritent actuellement une exposition consacrée à l'auteur des *Biffins de Gonesse*.

« Clodovicien patriotard »

Il n'existait jusqu'à présent nul véritable essai sur l'œuvre de Jacques Perret. Le critique belge Pol Vandromme, qui l'avait déjà évoqué dans sa *Droite buissonnière*, vient de combler ce vide. Notre ami A.D.G. s'y était également attelé : sa mort pré-

maturée nous aura privés du bonheur d'en prendre connaissance. Vandromme nous dresse le portrait d'un Jacques Perret en « **clodovicien patriotard** », en défenseur d'une France éternelle où le passé se mêlerait étroitement et continuellement au présent.

Perret est un antimoderne : « **Sa dénonciation de la modernité, nous dit Vandromme, ne se recommandait pas du prophétisme des rhétoriciens, non plus que de l'aventurisme des condottieri. Conscient du caractère pervers de la contre-nature contemporaine – tirer la vie vers le bas pour la niveler – il souhaitait restaurer la robustesse de la nature intacte** ». D'où son goût immo-

Jacques Perret était du côté de la vie et de la mémoire contre celui de la rentabilité et de la fin de l'histoire : « **L'œuvre de Perret, poursuit Vandromme, conjugue au présent la première des vérités temporelles ; l'incompatibilité entre l'augmentation constante du niveau de vie et le maintien de la qualité de la vie ; la certitude que dans les sociétés libérales la loi du marché, frénésie contraignante, exaspère la sauvagerie du capitalisme et, dans les sociétés encasernées, l'étouffoir d'une bureaucratie omniprésente et parodique ajoute le ridicule à la cruauté bestiale d'un État policier** ». Un hommage mérité et méritoire qui ravira les amateurs de Perret comme ceux de Vandromme (mais il s'agit souvent des mêmes...).

par
Pierre LAFARGE

Aux côtés des numéros consacrés par les revues *Itinéraires* (1978) et *Réaction* (1993) à l'œuvre de Jacques Perret on pourra désormais glisser le petit volume de textes réunis par Jean-Baptiste Chaumeil à partir de dossiers parus dans *L'Action française* 2000 et *Recon-*



quête à l'occasion des dix ans de la mort de l'écrivain. On y trouvera des textes de Georges Laffly, A.D.G., François Leger, Jean Bourdier, Michel Fromentoux, Pierre Chaumeil et bien d'autres. Ils y évoquent des rencontres ou des lectures de l'auteur du *Caporal épinglé*. Ce petit livre est abondamment illustré par des documents, des dessins et des photos retraçant la vie aventureuse de Perret.

Romans marins

Enfin vient la réédition de deux romans marins de Perret : *Mutinerie à bord*, paru initialement en 1953 et *Le Vent dans les voiles*, qui remonte à 1948. On sait que s'étant acheté un bateau, *Le Matam*, Perret pratiquait volontiers le nautisme. Le premier de ces livres nous pro-

jette dans la France du Second Empire, à bord du *Foederis Arca*, bâtiment de commerce chargé de vin en partance pour le Mexique pour y ravitailler notre corps expéditionnaire. Un voyage qui ne sera pas de tout repos, loin s'en faut, pour le capitaine Richebourg, en butte à un équipage hétéroclite et récalcitrant.

Le Vent dans les voiles met pour sa part en scène Gaston Le Torch, ancien combattant de 14/18 fréquentant les bars de la rue des Canettes, à l'ombre de l'église parisienne Saint-Sulpice. Notre homme va se retrouver propulsé, l'alcool aidant, à bord d'une frégate du Grand siècle, *La Douce*, commandée par son ancêtre Eugène Le Torch. Gaston soupçonne Eugène de couardise : cette improbable réunion de famille promet.

Pour notre plus grand plaisir, Jacques Perret est donc présent et bien présent. Ce n'est que justice, tant pour la qualité de son œuvre que pour la sûreté de ses idées. Souhaitons donc que cet engouement se poursuive et que d'autres essais et rééditions voient le jour prochainement.

* **Pol Vandromme** : Jacques Perret. *Éd. du Rocher*, 144 p., 16,90 euros.

* **Collectif** : Jacques Perret. *Documents et témoignages*, *Éd. Godefroy de Bouillon*, 96 p., 15 euros. *Disponible à nos bureaux*.

* **Jacques Perret** : *Mutinerie à bord*, *Le Dilettante*, 256 p., 17 euros. *Préface d'Erik Orsenna*.

* **Jacques Perret** : *Le Vent dans les voiles*. *Éd. du Rocher*, 266 p.; 16,90 euros. *Préface de Pol Vandromme*.

* **Le Caporal. Cercle des amis de Jacques Perret**. *Animé par Jean-Baptiste Chaumeil*, 16, rue Brézin, 75014 Paris. *Il édite régulièrement un bulletin d'information*.

UN CHEVALIER

■ *Je n'ai pas écrit grand chose depuis longtemps. Mon âge qui vient de dépasser les 92 ans, m'a progressivement détaché d'une vie, où je suis inutile, mais où je demeure en excellente santé, et capable de subsister des années encore. Je reste assis chez moi, dans un fauteuil, durant des heures, occupé à regarder les assez jolies choses que j'ai achetées, et celles dont j'ai hérité. Je lis beaucoup et viens de recevoir un opuscule de 90 pages consacrées à Perret. J'avais donné quelques lignes en vue de ce petit volume. Je les ai retrouvées, mais voudrais dire, à cette occasion, un mot encore de Perret.*

C'était un personnage extraordinaire. Prisonnier en Allemagne, durant la dernière guerre, il s'était évadé et, pour revenir en France, n'avait rien trouvé de mieux que de se faire ficeler par des camarades sous le wagon d'un train de marchandises, destiné à rejoindre Paris. Ainsi fut fait, et il était en bon état à l'arrivée.

François Brigneau qui, après l'avoir rencontré une fois, était devenu un de ses intimes, l'a magistralement décrit : « Homme exquis, chez lequel, depuis vingt ans je ne sais ce qu'il faut admirer davantage : la délicatesse, la modestie, le courage indomptable, la hauteur, la simplicité, le caractère. Les chevaliers, de nos jours, ne se bousculent pas au portillon, mais j'en connais, au moins un : Perret ».

“Pour le Trône et l'Autel”

J'avais fait sa connaissance après son retour en France. Il habitait alors à Paris, dans un modeste appartement proche du Jardin des Plantes, et je me souviens qu'au palier de l'étage de cet appartement, il avait accroché un vieux cordon de rideau que les visiteurs devaient tirer pour déclencher la sonnette. Il tenait énormément au rôle de ce cordon.

On retrouve des photographies de son beau et calme visage dans la brochure dont je viens de parler, et on ne peut s'empêcher d'admirer la rare figure de ce grand bourgeois raffiné qui se battit, à nos côtés, comme un compagnon de Jeanne d'Arc, tandis que son fils était en prison, condamné à dix ans de bagne.

Ses idées politiques et religieuses étaient simples, saines et vraies. Il était “Pour le Trône et l'Autel” et le disait dès qu'on l'embêtait.

François LEGER

* **Ouvrage collectif publié chez Godefroy de Bouillon.**

A.F. Provence

RENCONTRE-DÉDICACE AUTOUR DE JACQUES PERRET

le 9 juin

à la librairie Gibert-Joseph,
boulevard Saint-Michel,
Paris 6^e,
de 15 heures à 19 heures.

Avec Jean-Michel Barrault,
Jean-Baptiste Chaumeil...

UNE RUE JACQUES PERRET

■ Le 20 mai 2006, Jacques Bompard, maire de la ville d'Orange, a inauguré une rue Jacques Perret. Il a déclaré lors de l'inauguration qu'il avait « **le sentiment de faire un acte de gratitude envers ce grand écrivain français et un acte de justice** ». En effet Jacques Perret, en dehors du prix Interallié de 1951, du prix du Prince de Monaco dans les années 80 et du Grand prix de la Ville de Paris, n'a jamais reçu aucune distinction ou hommage officiel pour son talent et la qualité de son œuvre. Aucune rue, aucune place, aucun square et bien entendu aucun collège ou lycée ne porte le nom de Jacques Perret.



**La famille de Jacques Perret :
sa belle-fille M^{me} Jean-Loup Perret et ses enfants**

Orange a donc comblé cette grave lacune. Pendant la guerre d'Algérie Jacques Perret prit la plume pour défendre les partisans du maintien de la France en Algérie. Il écrivit dans de nombreux journaux dont *Aspects de la France*. Ses articles lui valurent plusieurs condamnations pécuniaires importantes pour offenses au Chef de l'État qui lui fit retirer sa Médaille militaire.

Lors du colloque notre déléguée a souligné que l'Action française a mis un point d'honneur à régler ses différentes amendes ce qui ne fut pas le cas des autres journaux.